



RÉSEAU
COCAGNE

Ensemble,
cultivons la solidarité



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

& PROJET 2022

Présenté lors de l'Assemblée générale du 10 mai 2022

La carte des Jardins de Cocagne

Un #Jardin de Cocagne

Par la production de légumes biologiques, vendus en circuit-court sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents-consommateurs, ou par des activités économiques environnementales (espaces verts, filières alimentaires biologiques, éducation à l'environnement, ...), les Jardins de Cocagne favorisent le retour à l'emploi de femmes et d'hommes en situation précaire et leur permettent de (re)construire un projet professionnel et personnel. **ENSEMBLE CULTIVONS LA SOLIDARITE !**



Et au delà de la France métropolitaine

A la Réunion



En Guyane





Sommaire

1 . Faire Réseau

page 6

page 9

page 10

page 11

page 14

page 16

page 17

page 19

I - Des valeurs communes

II - Plan stratégique

III - 2021 en un coup d'oeil

IV - Organigramme

V - Gouvernance & bilan de la mandature

VI - Développer des supports d'actions publiques

VII - Observatoire

VIII - Faire réseau

2 . Ré-enchanter le travail

page 27

page 29

I - Bien vivre son métier d'ASP/CIP

II - Vers un travail inclusif et durable ?

3 . Produire bio solidaire

page 35

page 37

page 39

I - Mission développement agricole

II - Filières bio solidaires Cocagne

III Projets alimentaires de territoire

4 . Droit à une alimentation de qualité pour tous

page 43

page 45

page 47

I - Programme Paniers Solidaires

II - Accessibilité Alimentaire

III - Tiers lieux

5 Territoires en transition

page 51

page 53

p 55

page 57

page 58

I - Accompagnement des projets de création de Jardins de Cocagne

II - Pérenniser son modèle économique

III - Faciliter l'accès au soutien des fondations

IV - Vers de nouveaux modèles économiques

V - La Maison Cocagne

Rapport moral

GRATITUDE



En franchissant la sortie de 2021, nous-nous sommes aussi rendus au seuil du bilan de la stratégie que nous avons adoptée, trois ans auparavant, pour les années 2018-2022.

Malgré les circonstances que l'on sait, je pense pouvoir dire, avant que le bilan ne soit tiré, que nous avons tous très bien travaillé.

Je le dis maintenant, car je tiens avant tout à saluer les administrateurs sortants pour l'engagement dont ils font preuve depuis 3 ans, certains plus, voire beaucoup plus...

J'adresse à ce propos une pensée amicale et fraternelle toute particulière à Patrice Léonowicz qui a œuvré depuis plusieurs décennies «pour la gloire et le rayonnement des Jardins de Cocagne», comme on s'amuse parfois à le dire pour rire, encore que ... Cocagne est rayonnant et gageons que son « moment de gloire », comme on dit pour les fleurs, soit durable.

Si nous perdons de valeureux administrateurs, je vois aussi pour ma part, non sans tristesse, s'éloigner des amis. La veille de leur départ, je veux leur dire notre gratitude. Leur travail, avec l'appui décisif de notre équipe permanente, a, une fois encore, bien payé cette année.

Je pense d'abord aux 5000 salariés en insertion qu'ensemble nous accueillons dans nos structures, et près de 1000 en plus avec le plan de relance, un temps fort que nous avons très bien négocié en étant lauréats de 4 beaux appels à projets dont les retentissements dans les Jardins s'estiment non seulement en termes financiers, mais aussi en accompagnements, en transferts de savoir-faire, en formations pour bien vivre de son métier et préparer l'avenir.

Je pense aux 14 nouveaux projets adhérents, intégrés dans notre « fabrique des territoires Cocagne».

Je pense aussi aux belles réussites des innovations Cocagne telles que « Fais pousser ton emploi»; aux tiers lieux nourriciers, territoires et places à vivres que nous commençons de faire émerger, accentuant ainsi nos actions pour la justice sociale jusqu'ici incarnées par les paniers solidaires eux-mêmes en croissance.

Je pense aux alliances fertiles qui nous ont permis de passer du plaidoyer à l'action commune avec l'Institut Economique Européen de la Fonctionnalité et de la Coopération (IEEFC), le Mouvement des Cuisines nourricières et plusieurs acteurs de l'aide alimentaire. Je pense à Travail et transitionS, cet organisme de formation mutualisé que nous avons créé ensemble.

Je pense bien sûr à ce forum réussi chez nous, dans le bassin minier du Pas-de-Calais sur ce bel enjeu qu'est l'émancipation...

Je pense aussi à cette charte renouvelée à laquelle chacun d'entre nous a pu participer. Cette charte nous dit ce que nous sommes, dans la réalité augmentée d'aujourd'hui qui est la nôtre. Elle dit à tous la trajectoire que nous avons choisie.

2021. Mission accomplie. Avec la charte refondée, à nous l'avenir !

**Dominique Hays,
Président du Réseau Cocagne**



PARTIE 1

FAIRE RESEAU

- 1 Des valeurs communes
- 2 Plan stratégique
- 3 2021, en un coup d'oeil
- 4 Organigrammes
- 4 Gouvernance
- 5 Développer des supports d'actions publiques
- 6 Observatoire
- 7 Faire réseau

1 Des valeurs communes

Cocagne, une histoire qui s'écrit depuis 30 ans

En 1991, démarre, à Chalezeule (Doubs), le premier Jardin de Cocagne. Issu d'un modèle suisse, les Jardins de Cocagne sont des exploitations maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. La reconnexion à la terre a des bienfaits thérapeutiques qui aident les personnes accueillies, parfois brisées par la vie, toujours peu confiantes en elles, à se régénérer, à se (re)poser dans l'activité face à un monde du travail toujours plus exigeant.

En 1999, les Jardins s'organisent en réseau et créent le Réseau Cocagne. Aujourd'hui, le Réseau Cocagne rassemble 102 structures d'insertion et 5 structures en création par des activités économiques environnementales (maraîchage biologique, espaces verts, filières alimentaires biologiques ...) et 13 porteurs de projets. Ces Structures de l'Insertion par l'Activité Economique

(IAE) partagent et défendent des valeurs communes :

> en matière de refus des exclusions et de toute discrimination

> dans le cadre d'actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement.

Ces valeurs sont résumées dans une charte que tous les Jardins de Cocagne signent en adhérant au Réseau.



« Notre mission consiste à réenchanter le travail en le rendant plus valorisant et moins intimidant. »

Dominique Hays, Président du Réseau Cocagne

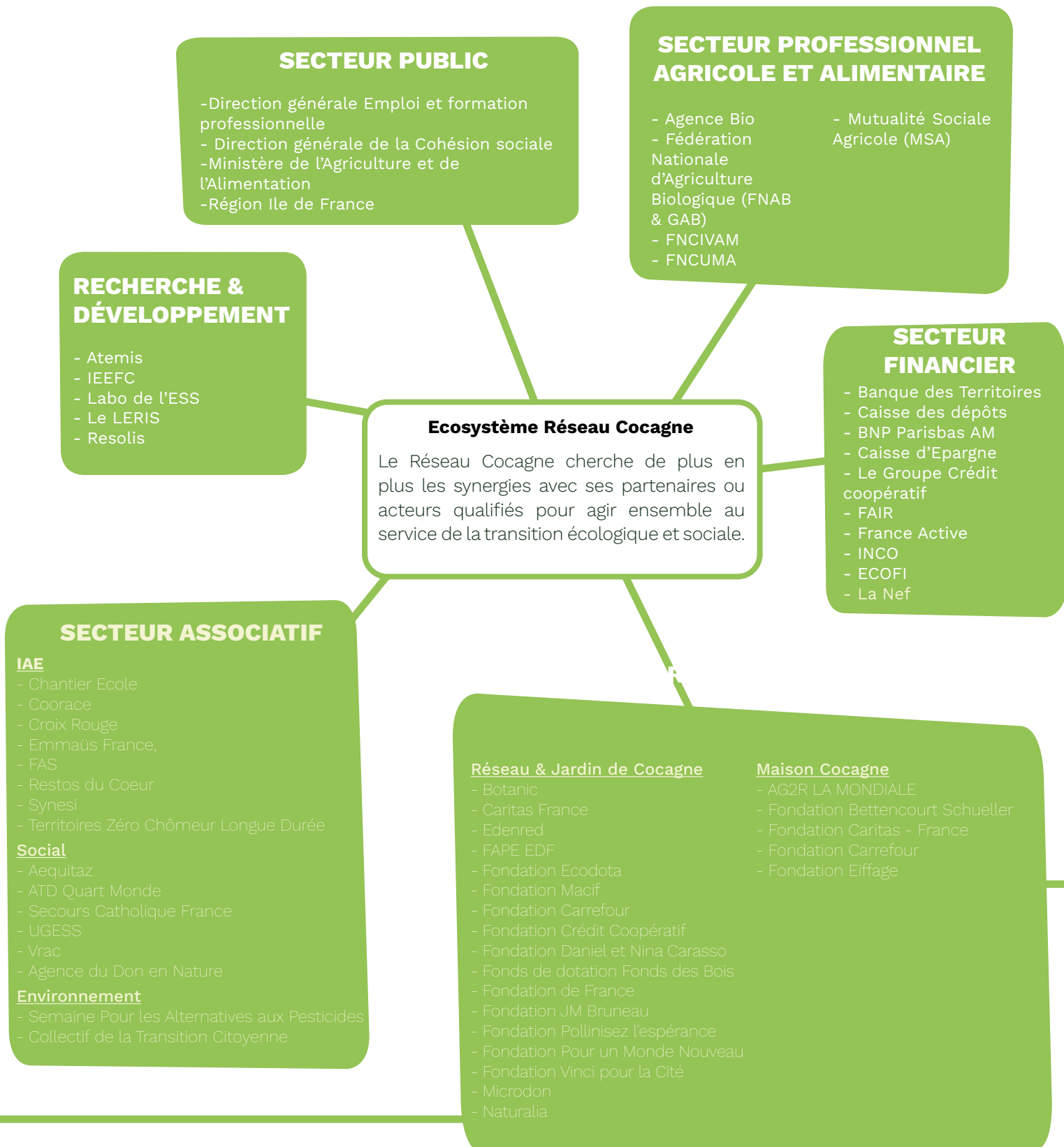
Charte nationale du Réseau Cocagne

- 1 Lutter contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi durable dans le cadre d'une activité de travail valorisante.
- 2 Produire dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.
- 3 Commercialiser la production à destination d'un réseau d'adhérents-consommateurs.
- 4 Intégrer le secteur professionnel agricole local.

Au-delà de ces engagements, le Réseau Cocagne a pour ambition de participer à la **rénovation de l'économie afin de réfléchir la question de l'insertion dans une logique anticipatrice plutôt que réparatrice**. Le débouché de l'insertion doit être, pour les bénéficiaires, le plus possible celui d'une **économie inclusive et durable**.

Au service de la transition écologique et sociale

La question alimentaire et agricole a beaucoup d'impacts : santé, emploi, économie, qualité de l'eau, de l'air, biodiversité, le bien-vivre ensemble, des enjeux culturels et le plaisir de ce qu'on mange. La filière alimentaire bio est donc une entrée de choix pour faire société et inventer une économie inclusive et durable. Dans le train de la transition, chacun doit pouvoir prendre place.



2 Plan stratégique

2018-2022 :

2 OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN CONSTRUCTION :

1 « BIEN VIVRE SON MÉTIER » :
un réseau national qui travaille sur les enjeux quotidiens des structures pour apporter des solutions concrètes.

2 « ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE » :

un réseau qui accompagne le changement d'échelle des structures pour répondre aux besoins sociétaux. (chômage et exclusion, respect de l'environnement, citoyenneté alimentaire etc.).

Thématiques

Territoire d'inclusion sociale



Territoires de production solidaire



Territoire d'alimentation solidaire



Territoire filière solidaire



Constats / Enjeux

Une intensification de la précarité et une stagnation du chômage de longue durée.

Evolution des publics et des besoins d'accompagnement socioprofessionnel.



Défendre le modèle des Ateliers Chantiers d'Insertion et de l'accès à la formation pour les CDDI.

Contribuer à une mutation du travail pour une économie inclusive et durable.

Besoin d'optimisation de l'outil productif en insertion.



Contribuer aux démarches de progrès social de l'agriculture biologique avec la filière amont.

Augmentation des inégalités d'accès à l'alimentation de qualité.



Intensifier la présence et la notoriété au cœur de l'économie sociale et solidaire.

Baisse des interventions publiques.
Hausse de l'intensité concurrentielle.



Créer des filières bio de proximité à la recherche d'un modèle socio-économique.

Intégration de l'IAE au sein des Projets alimentaires territoriaux.

Objectifs (exemples)

Participer au plaidoyer sur l'insertion par l'Activité Economique en recherchant les synergies avec les autres réseaux de l'insertion.

Accompagner la transition écologique et sociale dans les mutations du travail aujourd'hui et du rôle sociétal des entreprises aux échanges (cf. [blog « C'est quoi ce travail? »](#)).

Sécuriser une offre de produits biologiques, locaux et solidaires en réponse à une demande croissante de la part des consommateurs.

Proposer des activités à impact social réparatrices et protectrices de l'environnement.

Professionaliser les itinéraires techniques en maraîchage bio d'insertion.

Participer aux débats sur l'impact social au sein des organisations professionnelles agricoles.

Organiser une plus grande accessibilité de l'alimentation de qualité aux plus démunis.

Sensibiliser et éduquer le public et en particulier les personnes défavorisées ou exclues aux enjeux et pratiques de la transition alimentaire.

Proposer et intégrer les innovations Cocagne dans les politiques locales ciblées (souveraineté alimentaire, accessibilité ZRR, politique de la ville, etc.).

Consolider les modèles économiques pluriels des ateliers et chantiers d'insertion par la diversification de leurs activités et leur mise en réseau.

Faire entrer les circuits de proximité à dimension sociale dans l'économie numérique.

Contribuer à la définition des biens communs et des services d'intérêt général aux territoires.

Actions / programmes (exemples)*Programme d'animation des territoires inclusifs et sociaux*

Mutualiser les expériences des Jardins dans l'accueil de nouveaux publics (justice, migrants, ...).

Innover dans les méthodes d'accompagnement socioprofessionnel.

Participer aux expérimentations sociales territoriales (Cf. territoires zéro chômeur de longue durée, expérimentation SEVE, etc.).

Participer aux prospectives territoriales en inter réseaux IAE dans le cadre des réformes des politiques de l'emploi et de la formation.

Organiser des expérimentations de GPEC - T.

Réfléchir à une économie plus durable en lien avec l'employabilité dans les entreprises (économie de la fonctionnalité).

Programme de développement agricole à impact social

Poursuivre l'augmentation du taux de couverture des parcelles des Jardins de Cocagne grâce au « plan Marshall serres » 2018 - 2021 et au programme national FDI 2021 - 2022. Objectif : installation de 16 ha de serres.

Renforcer ou organiser des communautés professionnelles des encadrants et chefs de culture (150 personnes, 100 % des Jardins concernés) pour TSF (transfert savoir-faire), outillage logiciel cultures, expérimentations (dont site Maison Cocagne), formations, certificat de spécialisation, etc.

Travailler les partenariats avec les organisations agricoles et échanger autour de coopérations pertinentes.

Programme d'animation des territoires alimentaires solidaires

Déployer le programme Paniers solidaires en lien avec la filière amont, les associations et institutions du territoire.

Mutualiser les innovations des Jardins en termes d'émancipation des publics dans leurs choix de consommation alimentaire et les déployer.

Déployer des tiers lieux alimentaires à dimension sociale.

Participer au plaidoyer sur le droit à l'alimentation saine et durable pour tous.

Programme de développement économique à impact social

Accompagner les projets de filières bio solidaires dans les territoires (logistique et transformation) et les métiers «verts» (espaces verts, biodiversité, ...), les déployer en lien avec les acteurs locaux. Mobiliser les outils de financement du Réseau Cocagne et de ses partenaires.

Déployer le nouvel outil logiciel de gestion des adhérents et circuits de proximité.

Mutualiser les expertises sur l'intégration des Jardins sur leur territoire (via la participation aux PAT, PTCE, ...).

Construire des PTCE à dimension sociale (ex. Ecopole Alimentaire) et participer à l'impulsion de PAT Bio Solidaires,

2021, en un coup d'oeil

En 2021, reprenons la main

Pour ses vœux, le Réseau Cocagne vous invite à sa table pour construire ensemble un modèle plus juste, plus équitable, moins prédateur.

27/01, RRD Centre Val de Loire Débat sur la rénovation de la charte

Pendant 1 an, le Réseau Cocagne a fait le tour des régions pour débattre avec les Jardins de la charte nationale Cocagne. Objectif : définir un cap, une vision partagée.

04/02, webinaire Fais pousser ton emploi

Suite à ce webinaire rassemblant 35 jardins, le Réseau Cocagne décide de mobiliser des ressources pour accompagner les Jardins qui voudraient s'inspirer de cette expérience.

24/02, Le Réseau Cocagne et 80 Jardins, lauréats de France Relance

En 2020, le Réseau Cocagne avait organisé une réponse collective à l'appel à projet FDI du Ministère du Travail. Pari gagné. C'est le début d'une série d'accompagnements et un plan d'investissements dans les Jardins

18/03, EmancipationS lancement de l'expérimentation

Le GT accompagnement, appuyé d'AequitaZ a réalisé 8 fiches action «chiche» qui ont été proposées aux Jardins. S'en est suivie une série de webinaires pour aider à la mise en oeuvre.

18/04, Le Réseau Cocagne, lauréat France Relance - Santé Solidarité

Après 11 ans d'expérience en termes de solidarité alimentaire avec les Paniers Solidaires Cocagne, le Réseau passe un cap en se lançant dans 2 projets validés par le Ministère : le bien-vivre alimentaire et Territoire à vivreS.

10/05, Le Réseau Cocagne, lauréat de France Relance - Agriculture

Alors que le Réseau Cocagne plaide pour une approche systémique des actions alimentaires en y intégrant l'enjeu de la justice alimentaire, quoi de plus logique que de lancer un projet autour des PAT Bio Solidaires.

24/06, journée de débats Nouveaux modèles managériaux

Une journée pour comprendre les enjeux d'une organisation réflexive du travail c'est à dire d'une organisation qui se soucie des effets du travail sur ses ressources.

06/07, Lancement de l'AMI La Fabrique des Territoires Cocagne

Et si on pensait collectif, mobilisation territoriale, parcours de formations en mode «promo», immersions dans les Jardins, pour accompagner les porteurs de projets ? C'est l'objectif de cet AMI expérimental.

17/09, Journée de débats Entre social et agricole

Avec une matinée consacrée aux tiers lieux nourriciers à dimension sociale et une après midi rassemblant acteurs de la solidarité, de l'insertion et de l'agriculture, le Réseau Cocagne avait pour ambition de faire émerger des pistes de coopération.

25/10, Lancement de la promo «La Fabrique des Territoires Cocagne»

Les 14 porteurs de projets seront accompagnés pendant 8 mois

16 & 17/11, Forum Cocagne Emancipations, un nouvel horizon

Point d'orgue des échanges entre adhérents, le Forum National Cocagne a souhaité en 2021 ré-interroger la question sociale au sein des Jardins pour faire émerger de nouvelles envies et de nouvelles pratiques.

09/12, Lancement de l'OF Travail & Transitions

Après 1,5 an de travaux, Le Réseau Cocagne et 8 autres organisations ont lancé un nouvel organisme de formation au service des transitions



4 Organigrammes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE A ÉLUS RÉGIONAUX



Timothée Huck,
Directeur le Jardin de la Voie Romaine, Beaune-la-Rolande (45)
Centre



Max Schaffer,
Directeur des Jardins de Cocagne du Pays de Lorient, Riantelec (56) **Bretagne / Pays de la Loire**



Pierre Chandelier
Président du Jardin de Cocagne Lortie, Malzéville (54)
Grand Est



Denis Mulliez,
Président les nouveaux Jardins de la Solidarité, Moirans (38),
Auvergne Rhône -



Laure Paveau,
Directrice du Jardin de Cocagne de Chalezeule, (25),
Bourgogne Franche-Comté



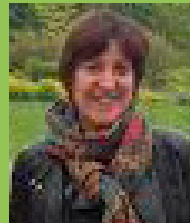
Jonathan Monserat,
Directeur Graines de Soleil, Chateaufort-les-Martigues (13),
Paca Corse



Jean-Bernard Schoonheere,
Responsable du Jardin des Hauts-de-Flandre, Leffrinckoucke (59)



Pierre Dufresne,
Président de Parenthèse - Graine de Cocagne, Saint-Marcel-lès-Valence (26)



Fabienne Pouyadou
Directrice du Jardin de Cocagne Arozooar, Le Thou (17)
Nouvelle-Aquitaine



Dominique Hays,
Directeur des Anges Gardins, Vieille-Eglise (62),
Haut-de-France
Président - membre du bureau



Patrice Léonowicz,
Adhérent des Jardins des Gorges de l'Aveyron, Feneyrols (82)
Occitanie
Vice-Président - membre du bureau

BUREAU



Catherine Mostkowsky-Chêne, Directrice adjointe de la Roseraie de Morailles, Pithiviers-le-Vieil (45)



Pauline Chatin,
Directrice et fondatrice de Vigne de Cocagne, Fabrègues (34)



Isabelle Tinchon,
Directrice du Jardin de Cocagne Terra Ferma, Castillon-Savès (32)



Valérie Hanon,
Directrice du Jardin de Cocagne de Blois (41)
Secrétaire - membre du bureau



Muriel Verdone,
Directrice et cofondatrice des Jardins de Lucie, Communay (69)
Secrétaire adjointe - membre du bureau



Rémy Martin,
Directeur du Gestes, Huos (31)
Trésorier - membre du bureau

COLLÈGE B ÉLUS NATIONAUX

COLLÈGE C PERSONNES RESSOURCES



Sophie Fourchy,
Paris (75)



Jean-François Dusseigneur,
bénévole au Secours Catholique, Paris (75)



Denis Dementhon,
Directeur général de France Active, Montreuil (93)



Jean-Jacques Croisille,
Administrateur du Jardin de Cocagne de Thaon-les-Vosges (88)



François Chapon,
Dirigeant retraité de Clarisse Environnement, Fréjus (83)

L'équipe du Réseau Cocagne à votre service ! *

DIRECTION, ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Julien Adda - Directeur
direction@reseaucocagne.asso.fr - 06 20 46 28 93



Laura Héraud - Responsable administratif et financier
lheraud@reseaucocagne.asso.fr - 06 63 44 38 33

VIE ASSOCIATIVE & GESTION



Valérie Couillard - Assistante d'équipe
rc@reseaucocagne.asso.fr - 01 43 26 37 84



Souad Snoussi - Comptable
s.snoussi@reseaucocagne.asso.fr
01 44 74 80 36



Catherine Humez - Gestion Paie
c.humez@reseaucocagne.asso.fr
07 81 60 25 39



Agnes Helary - Appui gestion - Financement des adhérents - en mécénat de compétences
financement.projets@reseaucocagne.asso.fr

VALORISATION DU PROJET COCAGNE ET DE SON IMPACT



Angélique Piteau - Chargée de communication et de plaidoyer -
communication@reseaucocagne.asso.fr - 06 63 44 61 29



Mathilde Dissoubray - Chargée de transition numérique et de l'observatoire
systemes.info@reseaucocagne.asso.fr - 06 26 83 02 23



Alessandrini Leila - Apprentie en communication
com@reseaucocagne.asso.fr - 07 81 09 75 13

MAISON COCAGNE



Céline Méru - Gestionnaire de la Maison Cocagne
gestion.maisoncocagne@reseaucocagne.asso.fr
07 66 44 41 95



Patrice Crochin - Chef de projet Jardin Pédagogique - en mécénat de compétences
projetmco@reseaucocagne.asso.fr - 06 64 08 15 90

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROJETS DE TERRITOIRE



Pierre Madec - Responsable du Réseau Adhérents
developpement@reseaucocagne.asso.fr
07 68 25 52 02



Justine Teynié - Chargée de mission développement économique et territorial
devcoteritiores@reseaucocagne.asso.fr - 07 66 33 83 55



Margot Bouvier - Chargée de mission économique et financier
eco-financier@reseaucocagne.asso.fr - 07 66 58 25 10



Thomas Bequaert - Chargé de mission « Nouveaux Territoires Cocagne »
poltterritoriales@reseaucocagne.asso.fr
06 95 45 36 16



Christophe Babarit - Chargé de mission en appui des programmes nationaux France Relance
etudes@reseaucocagne.asso.fr



Laure Tocher - Chargée des partenariats
partenariats@reseaucocagne.asso.fr - 06 13 51 55 56

PRODUCTION BIOLOGIQUE



Stéphanie Tilly - Chargée de mission développement agricole -
dev-agri@reseaucocagne.asso.fr - 07 67 10 30 08

INCLUSION SOCIALE & COMPÉTENCES



Julie Doizy - Chargée de mission accompagnement socioprofessionnel
sociopro@reseaucocagne.asso.fr - 07 60 28 19 35

CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE



Manon Jaccard - Coordination Accessibilité Alimentaire - 06 20 46 91 35
coordo.accessalim@reseaucocagne.asso.fr



Jeanne Baur Anquetil - Chargée de projet - Accessibilité Alimentaire - Paniers solidaires
accessalim@reseaucocagne.asso.fr - 07 82 27 57 98

* Equipe du Réseau Cocagne à mai 2022

Merci à tous ceux qui ont contribué aux actions du réseau en 2021

Organigramme des commissions

DÉVELOPPEMENT

Commission Stratégie et Prospective

D. Hays (réfèrent), T. Huck, V. Hanon, M. Verdone, P. Chandelier + Jardins volontaires
J. Adda et A. Piteau (permanents)

Groupes de travail associés

GT « transfo » :
M.Verdone (avec J.Teynié en permanente)

GT « filières » : J-B. Schoonheere, V.Hanon, I.Tinchon (avec J.Teynié en permanente)

GT « espaces verts » :
R.Martin (avec J. Teynié en permanente)

GT « Atémis » (recherche action) : J-B. Schoonheere, L.Paveau, I.Tinchon (avec J.Teynié en permanente)

GT Maison Cocagne :
Bureau, S.Fourchy
Commission stratégie finance S.Fourchy

Commission Partenariats

S. Fourchy, P.Leonowicz
L.Tocher (permanente référente)

SUPPORT

Commission Appel à projets

P. Leonowicz (réfèrent),
F. Chapon, P. Madec
+ Jardins volontaires
L. Tocher (permanente référente)

Commission Appui aux structures

F. Chapon (réfèrent),
P. Chatin, M. Schaffer,
P. Chandelier et P. Leonowicz
+ Jardins volontaires
+ « experts réseau » identifiés
P.Madec. (permanent)

Groupes de travail associés

GT « ASP » : J.Monserat (avec J.Doizy en permanente)

GT plaidoyer IAE :
V.Hanon, M.Shafter +
Jardins volontaires
+ « experts réseau » identifiés (avec J.Doizy en permanente)

GT Système d'information : R.Martin (avec M.Dissoubray en permanente)

Commission Finances

R. Martin (réfèrent trésorier, L.Paveau, M.Schaffer, JJ.Croisille L.Héraud (permanente référente) et J.Adda.

PROGRAMMES NATIONAUX

Commission Démocratie alimentaire

JJ-Croisille et J.Monserat (réfèrents), J-B.Schoonheere, J-F. Dusseigneur, D.Hays, E. Bernard

M. Jaccard (permanente référente) , J-Baur Anquetil.

Schoonheere et Laura Héraud

Représentations externes

- France active (J.Adda en délégation)
- TZCLD (D.Hays, V.Hanon)
- Synesi (J.Adda au CA)
- EAPN France (J.Adda en délégation)
- Travail et TransitionS (J.Adda en délégation)
- Jardin d'octets (J.Adda en délégation et M.Dissoubray)

GT Gouvernance (Statuts, Adhésions, RI)

F.Chapon, R.Martin, M.Verdone



5 Gouvernance & bilan de la mandature

L'ANNÉE 2021 MARQUE PRESQUE LA FIN D'UNE GOUVERNANCE DE TROIS ANS

Beaucoup d'orientations importantes y ont été portées. Le Conseil d'Administration (CA) a d'abord dû assumer une transition compliquée à la fois en termes de personne et de projet associatif. Les intérêts du Réseau Cocagne ont cependant toujours été bien compris au regard des besoins des adhérents. Ainsi, le CA « en transition » avait voté à l'unanimité les nouvelles orientations stratégiques 2018-2022 basées sur 2 axes principaux "bien vivre son métier" et "préparer l'avenir".

Cette étape passée mais questionnée toujours sur l'importance de la continuité contre les impressions de rupture (cf. débat d'AG 2019 sur l'enjeu de «transmission de valeurs»), le CA s'est attelé à mobiliser toutes les énergies du réseau au service des priorités des Jardins de Cocagne. Ce fut la mise en œuvre du « plan serres 1 » avec la dotation du Fonds des Bois familial de la Famille Faber avec cet objectif de sécuriser les conditions de production des jardins et donc leurs capacités insertionnelles. On remerciera ici Sébastien Hébrard et Thierry Pimond pour leur

engagement professionnel sur cette impulsion de Dominique Hays.

LES JARDINS AU COEUR DU RÉSEAU

Le CA a accompagné également une évolution méthodologique du rapport de la tête de réseau à ses adhérents en demande, comme partout ailleurs, de plus de transversalité, de collégialité et de coopération. Nous avons multiplié les commissions et groupes de travail avec les Jardins au cœur, producteurs de l'expertise (mutualisée) et des solutions (capitalisées). Les programmes d'avenir des Paniers solidaires, de la diversification des activités « aval » ont été clairement poussés par cette gouvernance mandatée sur une nécessité de repenser le « modèle économique » de réseau (cf. audit ADASI 2018).

Ainsi, la gouvernance experte du réseau, où l'on découvre aussi les vies professionnelles passées des administrateurs-trices, a innové en 2019 en créant une SCIC Jardin d'Octet dédiée à l'économie numérique des adhérents (notamment le fameux logiciel de commercialisation) ; en 2021 avec une Organisme de formation mutualisé (Travail et Transitions) certifié

Qualiopi (on remerciera ici Remy Martin de Cocagne Haute-Garonne pour son aide précieuse et si efficace pour ces deux outils).

La particularité du Réseau Cocagne d'être une tête de réseau redistributrice de subventions à ses adhérents via des financements privés a nécessité, là encore, un appui expert et politique des administrateurs pour que toute la transparence soit de mise.

On remerciera Patrice Leonowicz et François Chapon d'avoir été les références techniques et les garants de cette ouverture à tous les adhérents. Nous les retrouverons fidèle au poste en tant que bénévoles adhérents et nous en sommes ravis.

DE ÉVÉNEMENTS QUI ONT RENFORCÉ LES LIENS ENTRE JARDINS

Comment ne pas évoquer le resserrement des liens entre les élu-e-s nationaux, en régions, avec l'équipe aussi, entre Jardins en 2020 avec ce rôle de tour de contrôle du Réseau pendant la pandémie?

C'est là qu'on ressent ce besoin d'échanger pour "tenir debout". Les sessions Atémis sur l'organisation réflexive du travail ont été – de ce point de vue – un moment clé d'appui aux administrateurs-trices, aux adhérents actifs, pour les aider à considérer leur "travail réel" de direction et déployer ou confirmer de nouvelles compétences de projet au service de toute la communauté Cocagne.

Les "visites apprenantes" ont parachevé cette confiance des "pairs" du Réseau aux adhérents, des adhérents au Réseau.

UNE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

Cette mandature 18-22 sera enfin marquée par la reconnaissance du projet Cocagne par les pouvoirs publics dans le cadre notamment des réponses pertinentes à donner pour la relance de notre pays.

Le Réseau est lauréat de 4 Appels à Projets France relance avec 3 ministères.

Il nous faudra encore des années pour mesurer tous les effets utiles de ces investissements matériels et immatériels dans les Jardins. Merci à tous nos adhérents d'avoir été au rendez-vous.

DE QUOI LA GOUVERNANCE COCAGNE DE DEMAIN SERA FAITE ?

De continuité dans les engagements des élu-e-s, de renouveau, mais aussi d'un besoin exprimé en Séminaire CA-Equipe en août 2021 à la Maison Cocagne d'aller plus loin dans nos évolutions associatives.

On pense ici à la façon de repenser l'engagement des mandats dans le CA, souvent très exigeants sur le long terme, d'une plus grande collégialité et fluidité entre administrateurs et adhérents pour porter des programmes nationaux via les Groupes de Travail et commissions.

Car nos projets sont devenus puissants et complexes ! On pense aussi aux enjeux d'une "gouvernance partagée" associant mieux et plus justement les différences (femmes, jeunes, salarié-e-s, adhérents, encadrants, jardiniers...).

Pas "d'effet de mode" ici mais bien la reconnaissance que l'efficacité de la décision vaut aussi par la justesse des délibérations et leurs représentativités.

Un grand merci du fond de cœur aux administrateurs-trices sortant-e-s qui peuvent être fiers de leur engagement :

Patrice Léonowicz, François Chapon (co-fondateurs du Réseau Cocagne), Denis Mulliez, Jean-Jacques Croisille, Cathy Mostcowy-Chene, Pierre Dufresne, Pauline Chatain, Pierre Chandelier, Isabelle Tinchon, Remy Martin.

En 2021, il y a eu

- 9** Conseils d'Administration
- 6** bureaux
- 3** commissions Stratégie,
- 1** commissions gouvernance
- 1** commissions stratégie financière
- 3** séminaires équipe et séminaires CA-équipe
- 5** commissions d'appui aux structures

DÉVELOPPER DES SUPPORTS D' ACTIONS PUBLIQUES

Au coeur des enjeux de «Bâtir la France de 2030»,

Le Réseau Cocagne s'inscrit dans la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique proposée par l'Etat dans le cadre de France Relance. A la croisée de plusieurs politiques publiques, le Réseau Cocagne a répondu à différents appels à projets et propose d'articuler les dispositifs de façon à :

1. Renforcer la capacité des Jardins à accueillir plus de personnes sans emploi et les former dans des conditions professionnelles comparables au secteur agro-alimentaire
2. Appuyer la construction et le développement de projets de Bien vivre alimentaire sur les territoires d'intervention de la communauté



Cocagne

3. Expérimenter des coopérations inter-associatives pour lutter contre la précarité alimentaire dans 4 Territoires à vivreS
4. Co-construire les conditions d'un déploiement de projets d'insertion au service de la filière agricole et de l'accessibilité alimentaire dans le cadre de PAT Bio Solidaires
5. Créer des emplois fléchés sur les PAT grâce à la création de nouveaux projets

COCAGNE AU COEUR DE LA RELANCE

Suite aux réponses aux différents appels à projets France Relance, le Réseau Cocagne a été lauréat en 2021 de 4 appels à projets, pilotés par 3 ministères (travail, santé - solidarité et agriculture - alimentation). De plus, le Réseau Cocagne a soutenu les Jardins dans leurs propositions, ce qui a permis à plusieurs Jardins d'être lauréats notamment de la Fabrique des Territoires et de Quartiers Fertiles.

VERS UNE TRANSITION ALIMENTAIRE INCLUSIVE POUR RÉPONDRE À LA CRISE SOCIALE

Le Réseau Cocagne, réseau référent en France dans l'agriculture d'insertion, s'est fortement mobilisé lors de la crise pour lutter contre la précarité (par l'emploi & la distribution de légumes bio). 80 Jardins de Cocagne ont répondu à l'appel du Ministère de l'Emploi, du Travail et de l'Insertion dans le cadre du plan de soutien à l'inclusion.

Avec des projets de transition alimentaire dans 57 départements répartis sur 13 régions, le Réseau Cocagne va développer en 2 ans, 103 ha de légumes bio supplémentaires et, ainsi, salarier plus de 6300 personnes partout en France.

L'ÉCONOMIE INCLUSIVE AU SERVICE DU BIEN VIVRE ALIMENTAIRE

Pour démultiplier les actions des Jardins de Cocagne sur le terrain contre la précarité alimentaire, le Réseau Cocagne avait candidaté au Plan de soutien exceptionnel aux associations de lutte contre la pauvreté lancé dans le cadre de « France Relance » par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Nous venons d'apprendre que nous étions lauréat de cet appel à projets. Une bonne nouvelle qui marque une montée en puissance des actions de lutte contre la précarité alimentaire.

LES TERRITOIRES À VIVRES : LAURÉATS DU PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Parmi les lauréats du plan de soutien exceptionnel aux associations de lutte contre la pauvreté lancé dans le cadre de « France Relance », le projet Territoires à VivreS qui fait le pari de la coopération entre des organisations professionnelles agricoles, de solidarité et d'insertion sociale. Cette mobilisation a pour objectif de porter collectivement la recherche d'un accès digne à une alimentation de qualité de toutes et tous, dans une approche systémique et émancipatrice pour les personnes. [@TerriAVivres](https://www.terriavivres.com)



L'INSERTION AU SERVICE DE LA FILIÈRE AGRICOLE POUR FAVORISER L'ALIMENTATION LOCALE ET SOLIDAIRE

Et si l'Economie Sociale et Solidaire avait des solutions à proposer aux agriculteurs pour répondre aux problématiques de modèles économiques des circuits courts, de main d'œuvre, de renouvellement des générations ? En collaboration avec le monde agricole, le Réseau Cocagne propose de mettre la création d'emplois en insertion au service des Projets Alimentaires Territoriaux (transformation, conditionnement, distribution, unités de main d'œuvre pour les entreprises du secteur, médiation sociale, ...). Dans cet objectif, le Réseau Cocagne vient d'apprendre qu'il était lauréat de l'appel à projet «Alimentation locale et solidaire» porté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre de France Relance.

TIERS LIEUX COCAGNE : LAURÉATS DE LA FABRIQUE DES TERRITOIRES

Le Réseau Cocagne a mis en place un groupe de travail autour des tiers lieux nourriciers et inclusifs. Résultat : plusieurs Jardins de Cocagne sont lauréats de la fabrique des territoires. Parmi ceux-ci, les Jardins des Voies Romaines.

QUARTIERS FERTILES : COCAGNE INVESTIT LES VILLES

Reconnexion à la nature et cohésion sociale, le Réseau Cocagne est convaincu que l'agriculture urbaine porte un enjeu d'inclusion. Dans cette optique, plusieurs Jardins sont lauréats de l'appel à projet quartiers fertiles avec un axe assumé de lutte contre la précarité alimentaire. Dernier exemple en date : Lens/Liévin/Avion : L'archipel des mines et une fertilité

DES PROJETS SOUTENUS PAR DES PARTENAIRES PRIVÉS

Certaines grandes fondations soutiennent - aux côtés de l'Etat - nos projets portés dans le cadre de France Relance :

- Le Fonds Agir pour l'Emploi EDF sur l'accompagnement mené par le Réseau Cocagne auprès de nos adhérents dans le cadre du Plan de relance de l'inclusion (formations, échanges de savoir - faire, évaluations des impacts...)
- La Fondation Macif et la Fondation Daniel et Nina Carasso sur nos projets liées à l'accessibilité et au bien - vivre alimentaire ;
- La Fondation Carrefour sur la structuration d'une offre en IAE au service des filières bio, locales et solidaires ;
- La Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation de France sur les 4 projets expérimentaux « Territoires à Vivres »

Nos fondations partenaires ont également été mobilisées pour soutenir les besoins en cofinancement des Jardins dans le cadre du Plan de relance de l'inclusion.

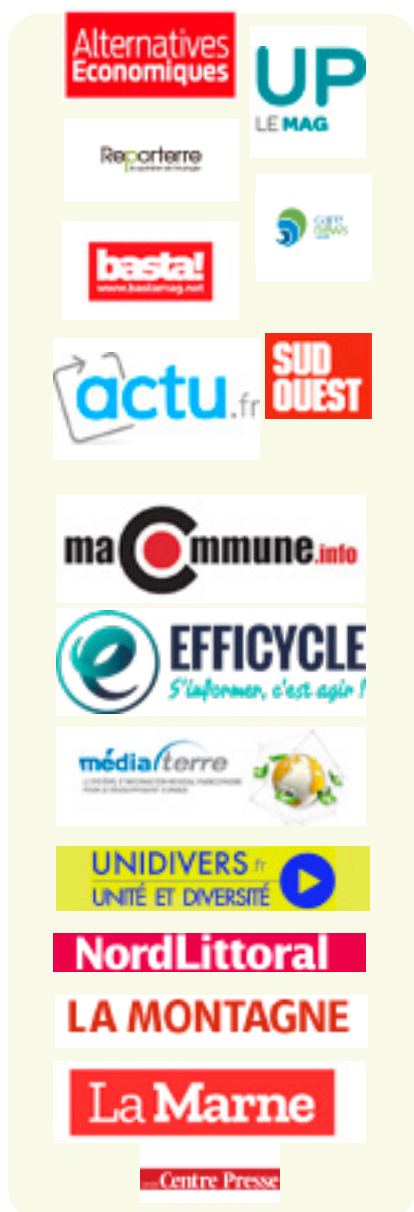
Via nos dispositifs d'appels à projets, ce sont ainsi 26 projets d'investissement de nos adhérents qui ont été soutenus par la Fondation JM Bruneau, la Fondation Carrefour, le FAPE EDF et la Fondation Vinci pour la Cité (celle-ci a débloqué une enveloppe supplémentaire de 100 000 € sur ce projet).

202 Retombées média identifiées

A LA TÉLÉVISION



SUR LE WEB



A LA RADIO...



DANS LA PRESSE...



UN TRAVAIL DE COMMUNICATION AXÉ SUR LE CONTENU AVANT DE TRAVAILER L'IMAGE

L'année 2021 a particulièrement mis l'accent sur la refonte du contenu sur laquelle se base la communication du Réseau Cocagne avec :

- La formalisation du plaidoyer du Réseau Cocagne à travers les réponses aux appels à projets
- La proposition d'un document martyr de plaidoyer régional mis à disposition des régions
- Le tour de France des réunions régionales dirigeants pour débattre de la rénovation de la charte Cocagne

7 Observatoire



Les Jardins de Cocagne : des lieux essentiels

La crise a révélé l'importance de relocaliser notre alimentation, elle a aussi exacerbé les inégalités avec une population précaire durement impactée. Face à la hausse de 45% de la demande d'aide alimentaire en 2020 et 9,2 millions de personnes en situation de précarité alimentaire, les Jardins de Cocagne se sont mobilisés.

Pour apporter des solutions en légumes frais, bio et accessibles, un dispositif spécifique a été imaginé, avec le soutien de la Fondation de France, relayé ensuite par une aide exceptionnelle de la DGCS : livraisons à domicile de Paniers Solidaires pour les plus fragiles et distributions exceptionnelles dans des circuits d'aide alimentaire. La mobilisation des Jardins a été immédiate, spontanée et souvent improvisée avec les moyens du bord pour assurer la continuité de leur mission d'accessibilité alimentaire.

Au total,

- plus de **23 000 personnes défavorisées** ont bénéficié de légumes bio, locaux et solidaires en 2020,
- ce qui représente **290 tonnes de légumes distribués**

Les échanges engagés cette année au travers de distributions solidaires sous forme de vrac ont permis de susciter de nouveaux intérêts de la part de structures de l'aide alimentaire, mais surtout de toucher un public plus large, en situation de précarité alimentaire. L'apport de produits frais, bio et de proximité a ainsi suscité un engouement qui peut être porteur de réflexion, auprès d'une multiplicité d'acteurs autour d'environ 72 partenariats : CCAS, Banque alimentaire, associations d'aide aux migrants, Restos du cœur, épiceries solidaires, Secours Populaire, Croix rouge, CROUS, CADA, CHRS ...



96 Jardins & Vigne de Cocagne sont réparties partout en France auxquels s'ajoutent

6 SIAE qui ont une autre activité que la production agricole.

Qu'est-ce qu'une Structure d'Insertion ?

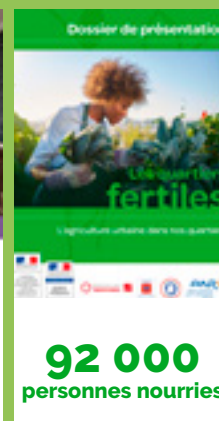
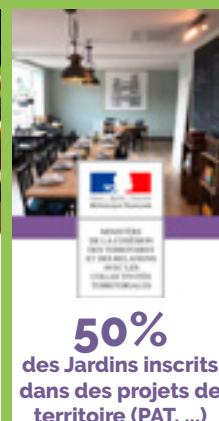
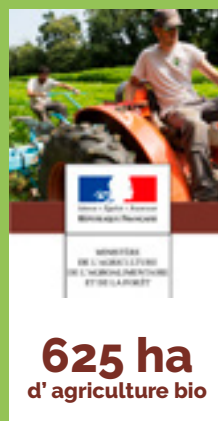
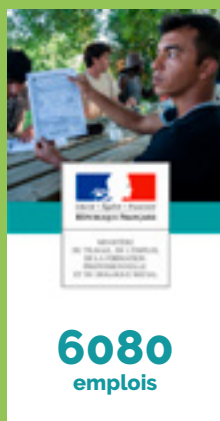
97% des Jardins de Cocagne ont le statut associatif.

Ils portent une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), c'est à dire une structure conventionnée avec les Directions locales de l'Emploi (DIRECCTE) pour accompagner les personnes sans emploi depuis longtemps.

98 % des SIAE Cocagne sont des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), SIAE qui recrutent de façon non sélective les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Cocagne au cœur de la relance

Le Réseau Cocagne est soutenu par 3 ministères (travail, santé - solidarité et agriculture - alimentation). De plus, plusieurs Jardins sont lauréats de la Fabrique des Territoires et de Quartiers Fertiles.



IMPACT 1 : LUTTER CONTRE L'EXCLUSION PAR LA REMISE EN ACTIVITÉ

Combien de temps restent les salariés et que deviennent-ils ?

Les personnes en parcours d'insertion sont salariées sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) d'une durée maximale de 24 mois. La **durée moyenne** des CDDI sur les Jardins de Cocagne est de **12 mois**.

20% des salariés en insertion restent moins de 6 mois ;

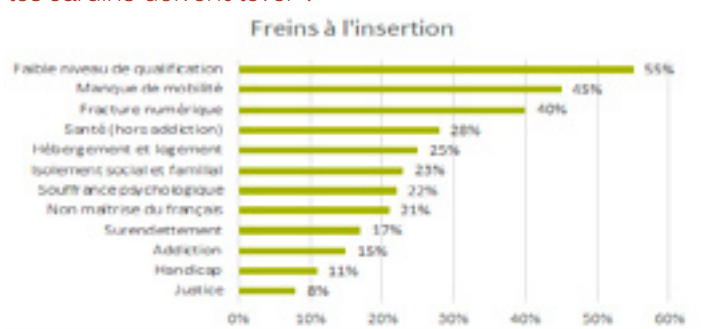
43 % des salariés en insertion restent plus de 12 mois.

Durant leur contrat sur le Jardin, les salariés en parcours co-construisent leur futur projet professionnel avec leur conseiller.e en insertion qui leur propose des formations, des stages, des immersions en entreprise. Ces actions permettent :

à **49 %** des personnes accompagnées de poursuivre leur projet professionnel (= sorties dynamiques), dont :

- 29 % en emploi durable
- 24% vers la formation
- 28 % en emploi de transition
- 3% vers la retraite
- 8% en autres sorties
- 8% vers une autre SIAE
- diverses

Sur le chemin du retour à l'emploi, quels sont les freins que les Jardins doivent lever ?



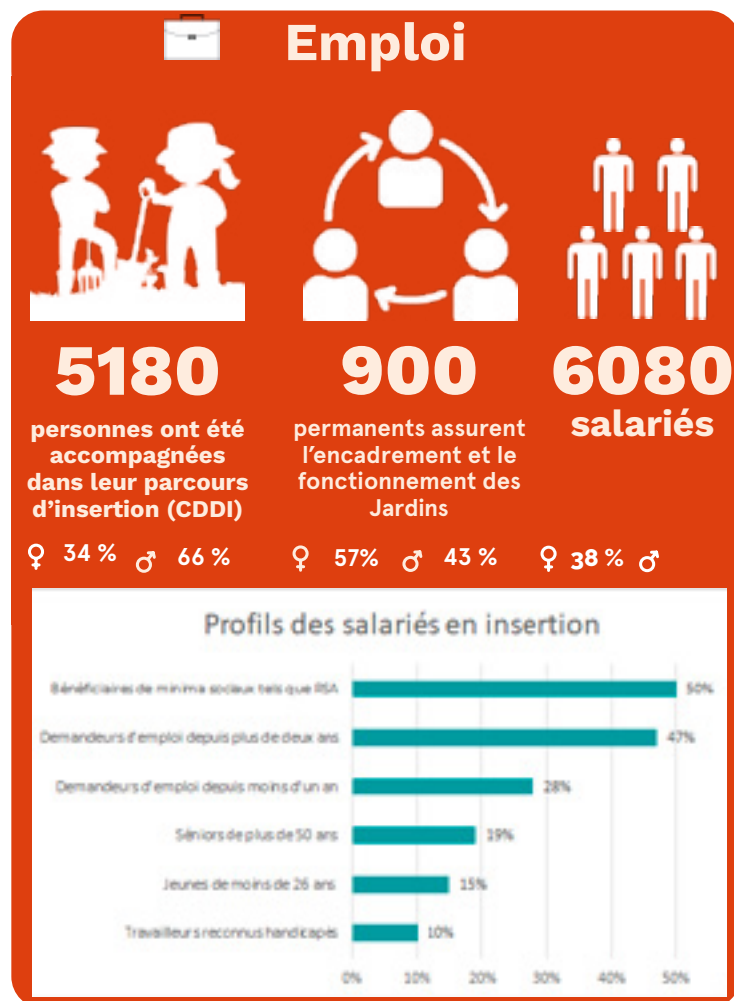
IMPACT 3 : PENSER AUTREMENT L'ÉCONOMIE LOCALE

L'Économie Sociale et Solidaire au service des territoires

Acteurs de l'ESS, les Jardins de Cocagne sont des structures agiles et non lucratives. Leur objectif est de démultiplier les supports apprenants pour les salariés en parcours dans le cadre d'activités participant à la transition écologique et sociale. Ainsi, les Jardins de Cocagne pensent le développement d'activités dans une logique de coopération avec les autres acteurs économiques locaux et d'expérimentations pour inventer de nouvelles formes d'économies inclusives. A ce titre, ils peuvent être des leviers structurants pour rendre de la capacité d'agir aux personnes et aux collectivités. Leurs expérimentations ont vocation à inspirer d'autres territoires, c'est tout le travail de diffusion que réalise le Réseau Cocagne. Parmi les innovations économiques repérées :

> la mise en place d'une monnaie d'échange pour valoriser et encourager l'engagement de tous dans la transition

> la mise en place de modalités expérimentales pour soutenir les salariés en parcours dans la création d'activités.



Economie inclusive

17
millions d'€

c'est le chiffre d'affaires que génère la vente de légumes

78%
des Jardins de Cocagne ont au moins une activité de diversification ce qui représente 8,1 millions d'€

14,5 M€

en vente directe, soit 3,2% de la vente directe de légumes bio en France



IMPACT 2 : AIDER AU DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS BIO SOLIDAIRES

Les salariés en parcours d'insertion au coeur des systèmes de relocalisation de notre alimentation

Les Jardins de Cocagne sont de véritables fermes en termes de surfaces, d'équipements, de compétences techniques. De plus, faisant partie des pionniers en France du système de commercialisation en paniers à des adhérents-consommateurs, les Jardins de Cocagne ont tous développé des moyens logistiques de distribution (conditionnement, livraison).

Sur leur territoire, certains Jardins sont devenus le point de jonction entre la demande de produits bio et l'offre de production, intégrant les produits des agriculteurs bio locaux dans les paniers Cocagne. Parmi les plateformes logistiques emblématiques : les Paniers Bio du Val de Loire, distribuent 4000 paniers /semaine en région parisienne.

85% des légumes bio vendus en direct aux consommateurs

Mode de commercialisation des légumes



Circuits courts & Alimentation bio



625 ha

de cultures bio



1 18 2500

paniers bio locaux et solidaires livrés partout en France



12 unités de transformation ou services de traiteur/restauration



9 plateformes logistiques



1 470 points de dépôt & **11** magasins de producteurs ou épiceries itinérantes



95250 personnes nourries par les paniers Cocagne

IMPACT 4 : IMPULSER DES DYNAMIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un savoir-faire connecté à la nature

La reconnexion à la terre et aux rythmes naturels des écosystèmes fait partie intégrante du projet Cocagne. Elle est synonyme de bien-être et a une fonction thérapeutique pour les salariés des Jardins. Elle est aussi génératrice d'un certain savoir-faire mis à profit par les Jardins dans le cadre d'activités de diversification (entretien d'espaces naturels, espaces verts, nature en ville, éducation à l'environnement, ...).

Une vision écosystémique de la transition

Par ailleurs, l'alimentation est une entrée fédératrice pour travailler à l'échelle du territoire sur des problématiques telles que la relocalisation, la résilience, la qualité de l'environnement, la santé, le paysage ... Ainsi, les Jardins de Cocagne proposent d'impulser par l'action une prise de conscience environnementale et des dynamiques de transition. **Cela se traduit par la sensibilisation et la formation des salariés en parcours aux métiers de la transition.**

Environnement



5180

personnes formées aux métiers de la transition sur **625 ha** d'agriculture bio intégrés à la Trame Verte & Bleue



28

Jardins de Cocagne proposent des services environnementaux tels que l'entretien des bords de rivières ou des



80%

des Jardins de Cocagne mènent des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

8 FAIRE RÉSEAU

**POUR BIEN VIVRE SON MÉTIER
ET ANTICIPER L'AVENIR**



CRÉER, PILOTER UN JARDIN DE COCAGNE OU Y TRAVAILLER : UNE TÂCHE QUI NÉCESSITE TECHNICITÉ ET ENGAGEMENT

À la jonction de l'action sociale et de la production agricole, un Jardin de Cocagne est en dialogue constant avec les politiques de l'emploi, de lutte contre la pauvreté et le secteur professionnel agricole. Il fonctionne grâce à une équipe de permanents dont les compétences sont complémentaires :

la direction (animation de la gouvernance associative, gestion administrative, développement du projet, stratégie économique et management d'équipe) ;

l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en parcours d'insertion, métier en constante mutation, en prise avec les évolutions du monde du travail et des situations de précarité ;

l'encadrement technique des équipes de salariés en parcours, point de jonction entre la mission d'insertion et la production, avec une mission d'intégration des nouveaux salariés en parcours au sein de l'équipe et de formation en situation de travail ;

la production agricole et plus particulièrement le maraîchage bio diversifié, très technique et exigeant ;

la commercialisation dans une logique d'implication des consommateurs qui sont invités à sortir de la posture de « client » pour devenir

Pour sortir de l'isolement
dans nos métiers, le Réseau
Cocagne a organisé en 2021

62 Réunions Régionales &
Groupes de pairs

7 Communautés
d'échanges numériques

1 Site web

<http://ressources.reseaucocagne.asso.fr>

> **Projet 2022**

L'objectif est de renforcer l'usage de l'outil d'échanges en ligne par missions exercées sur le Jardin (communautés d'échanges numériques) et de rassembler dans un espace web adhérent l'ensemble des accès aux ressources du Réseau.



L'implication des permanents dans les groupes de pairs, réunions régionales,... est essentielle pour éviter à chacun de se sentir isolé dans son métier et pour s'inspirer des autres. Elle doit être articulée à des plans de formation pour la professionnaliser les équipes.



DES JARDINS QUI SE SONT DIVERSIFIÉS AVEC LE TEMPS NÉCESSITANT DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Le maraîchage bio n'est plus la seule activité des Jardins de Cocagne. Autres productions agricoles, transformation de fruits et légumes, plateformes logistiques, épicerie itinérante, magasins, entretien d'espaces verts ou naturels, animations pédagogiques, animation de jardins partagés,...: les Jardins ont développé de nombreux services et, avec eux, de nouveaux supports apprenants. De ce fait, les encadrants techniques sont amenés à exercer de nouveaux métiers et de nouveaux profils viennent grossir les équipes des Jardins : chargés de développement, animateurs, ...

MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Le Réseau Cocagne part du principe que ces nouvelles activités font sens dans le cadre du projet associatif du Jardin en lien avec les besoins du territoire. C'est pourquoi, le Réseau a catégorisé ses activités par objectifs :

- **Participer à la structuration de filières bio solidaires en lien avec les producteurs**
- **Construire des solutions d'accessibilité alimentaire pour tous**
- **Participer à la «réparation» et à la transition écologique du territoire**
- **Créer de nouvelles formes d'emploi et de nouveaux débouchés pour les salariés**

Pour s'entre-aider et s'inspirer, le Réseau Cocagne a organisé en 2021

- 7** Groupes de Travail se réunissant régulièrement
- 20** Webinaires
- 10** Visites apprenantes
- 24** Transferts de savoir faire, parrainage et autres journées d'accompagnement individuels entre Jardins
- 16** Sessions de formations soit **74** journées de formation avec **142** stagiaires

> Projet 2022

L'animation d'échanges de savoir-faire reste l'axe d'accompagnement prioritaire avec un travail à mener pour mieux valoriser le temps des Jardins qui accompagnent leurs pairs. Par ailleurs, l'OF Travail & Transitions devrait permettre de co-construire des formations alliant plusieurs expertises dans une vision décloisonnée



Ces nouvelles activités ont été développées à l'initiative des Jardins. Elles sont capitalisées par le Réseau Cocagne, analysées, objectivées dans le cadre de recherches-actions, puis diffusées pour en valoriser les impacts et les déployer.



Travail & TransitionS

Votre nouvel
Organisme de Formation
 au service des TransitionS
 Ecologique Economique et Sociale

travail-transitions.fr

La transition
 est une
 trajectoire qui
 se construit par
 l'action.

Ensemble, agissons sur ...



l'agriculture
 & l'alimentation



l'inclusion
 & l'émancipation



le travail
 & nos modèles
 d'organisation



l'économie,
 la coopération
 & les territoires

Création d'un Organisme de Formation mutualisé : **Travail et TransitionS**

Après un an de travail de coopération, 9 organisations agissant au quotidien pour un monde plus durable et plus inclusif ont le plaisir de vous annoncer le lancement de Travail & TransitionS, organisme de formation mutualisé dont les actions de formation sont certifiées Qualiopi. Le catalogue 2022 est disponible sur le site travail-transitions.fr

Former pour transformer la société

L'ambition de Travail & TransitionS est de soutenir ces projets :

- en développant la capacité d'agir de chacun (individus, organisations ou territoires) à travers la mobilisation de compétences professionnelles.
- en donnant une dimension collective à l'engagement de chacun pour éviter l'épuisement. Pour ce faire, Travail & TransitionS a vocation à faire émerger une communauté apprenante.

Pourquoi, pour qui créer un nouvel organisme de formation ?

La loi « Avenir professionnel » a fait évoluer le monde de la formation professionnelle : à partir du 1^{er} janvier 2022, tous les organismes de formations doivent être certifiés Qualiopi pour pouvoir continuer à proposer des formations financées.

Cette nouvelle norme a incité les membres de Travail & TransitionS à mutualiser leurs expertises pour proposer une plus grande offre de formation et à s'adresser à un public plus large. Ainsi, des formations qui s'adressaient jusque là aux salariés des réseaux de chacune des 9 organisations fondatrices de Travail & TransitionS sont désormais ouvertes à tous. L'occasion pour tous de bénéficier de l'expertise professionnelle de terrain de ces 9 structures !



PARTIE 2

RE-ENCHANTER LE TRAVAIL



- 1** Bien vivre son métier d'ASP/CIP
- 2** Vers un travail inclusif et durable ?



Sève Emploi : les Jardins se lancent dans la démarche de médiation active

D'abord expérimentale puis dans une phase d'amorçage qui se veut exponentielle au cours des prochaines années, la démarche Sève Emploi, inscrite au plan Pauvreté, interpelle de nombreux Jardins qui ont exprimé le besoin d'avoir un retour d'expériences des collègues déjà engagés. Retour écrit sur le webinaire car l'enregistrement n'a pas fonctionné.

Pour rappel, la FAS a porté une expérimentation en 2018 qui, forte de sa pertinence dans la démarche d'intermédiation entre les SIAE et les entreprises de leur territoire, est financée pour porter le projet au niveau national et vise à former 315 SIAE d'ici 2022.

Les 4 principes fondateurs sont les suivants :

- » Nul n'est inemployable ;
- » C'est la situation de mise au travail qui permet de révéler les atouts de la personne ;
- » C'est au salarié de choisir son projet professionnel;

» Il convient d'ajuster les organisations sans changer les personnes dans l'objectif de former les entreprises en matière de gestion RH.

C'est donc convaincu par ces préceptes que les Jardins témoins se sont lancés dans l'aventure, en équipe.

16 Jardins se sont formés à fin 2021 et 6 nouveaux ont candidaté pour 2022, pendant qu'un quart des déjà formés souhaitent poursuivre sur la 2^{ème} partie de l'action-formation.

En parallèle, le Réseau Cocagne a été sollicité par des groupes souhaitant créer des passerelles-emploi, dans le cadre des sorties à l'emploi des salariés en parcours. En 2021, des échanges avec Elior, Naturalia et Accor ont été engagés sans qu'il n'y ait d'actions de mises en place.

1 Bien vivre son métier d'ASP/CIP

LES RÉUNIONS RÉGIONALES ASP/CIP

En cette période de crise sanitaire inédite, les réunions régionales ASP/CIP avaient pour objectif de revenir sur ce bouleversement (conjoncturel ou structurel) de l'environnement de travail, en questionnant la mission d'accompagnement socioprofessionnel.

Nous avons ainsi

- fait un état des lieux du vécu des professionnels,
- constaté les tensions entre le travail prescrit et le travail réel
- et inventorié les externalités positives et l'impact social des Jardins de Cocagne.

Les ressentis des professionnels se sont accordés sur les faits marquants suivants :

- le manque de temps,
- la part dédiée aux tâches administratives croissante ainsi que celle liée à la gestion des situations « urgentes »,
- une quantité de travail importante et ce, dans un environnement de plus en plus contraint (timings à tenir). Ils aspirent à travailler davantage en équipe, dans la même direction et à avoir des « espaces-temps » pour prendre du recul et mettre des actions en place.

Les postures professionnelles sont fortement tiraillées

- d'une part, entre les demandes des financeurs (retours quantitatifs de sorties à l'emploi/formation) et les problématiques rencontrées par le public qui sont d'ordre qualitatif.
- et d'autre part, entre un travail d'accompagnement socioprofessionnel orienté vers une reprise de confiance, d'autonomie et de retour à l'emploi et un monde du travail toujours aussi peu inclusif.

Enfin, de nouveaux questionnements émergent lié au fait que le travail n'occupe plus une place aussi centrale qu'auparavant, notamment chez les salariés en parcours.

Les objectifs de leurs missions vis-à-vis des salariés en parcours sont, quant à eux, toutefois clairs et unanimes. Il s'agit :

- D'accompagner à l'autonomie, à l'émancipation, au savoir « faire face » ;
- D'ouvrir des possibilités, de faire des choix pour et par soi-même après avoir dessiner ensemble les différents chemins
- De se remettre en mouvement, de donner de l'espoir, d'aller vers plus de lumière et de positif.

LES WEBINAIRES THÉMATIQUES

En complément des réunions régionales, des webinaires thématiques sur des sujets liés à la mission d'accompagnement socioprofessionnel ont été proposés, à l'ensemble des permanents des Jardins. Les thématiques abordées ont été les suivantes :

- Utilisation du logiciel de suivi de l'accompagnement socioprofessionnel Siham : 13 participants pour 12 Jardins ;
- Utilisation de la plateforme numérique Les Emplois de l'Inclusion : 21 participants pour 19 Jardins ;
- Présentation du programme Premières Heures en Chantier : 12 participants pour 10 Jardins ;
- Présentation de l'Agence du TIG et de l'Insertion Professionnelle : 14 participants pour 14 Jardins.

9 Réunions Régionales réunissant

48 professionnels ASP,

soit **33** Jardins.

4 Webinaires rassemblant **60** professionnels

80 Mails échangés au sein de la communauté numérique

> Projet 2022

Accompagner à réfléchir la mission d'insertion de façon plus collective au sein des équipes des Jardins;

Tirer les conclusions du forum sur l'émancipation et organiser des accompagnements dans ce sens ;

Favoriser les projets territoriaux en lien avec la dynamique Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée

DÉCRETS RELATIFS À L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

FICHES RESSOURCES À DESTINATION DES STRUCTURES
PORTEUSES D'ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION

DATE DE PUBLICATION : 2 SEPTEMBRE 2021 • V1

■ PARCOURS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Décryptage des politiques IAE : le Réseau Cocagne s'associe à Chantier Ecole

La loi du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique a été rendue effective, par la parution, les 30 août et 1^{er} septembre 2021, des décrets et d'un arrêté.

Il y est principalement question de la suppression de la délivrance de l'agrément par Pôle Emploi et de l'utilisation de la plateforme numérique «Les Emplois de l'inclusion» pour permettre de faciliter le recrutement des SIAE.

Pour faciliter l'appropriation de ces 2 nouveaux décrets d'application et de l'arrêté ; mais aussi, pour rendre plus lisible les déclinaisons opérationnelles au sein des Jardins de Cocagne, le Réseau Cocagne s'est joint à Chantier Ecole pour rédiger 3 fiches explicatives. Par ailleurs, le Réseau Cocagne a réalisé et diffusé un flash info dédié.

2 Vers un travail inclusif et durable

« FAITES POUSSER L'ÉMANCIPATION AU SEIN DES JARDINS ! »

Profitant du report d'un an du forum national à la suite de la crise sanitaire, il a été proposé aux Jardins dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, de mettre en œuvre des actions émancipatrices au sein des Jardins et/ou de partager sur celles déjà en cours. Des fiches chiches ont été élaborées lors d'une réunion du groupe de travail « prépa forum » afin de constituer un socle d'appui à l'expérimentation.

L'AMI a ensuite été communiqué auprès des Jardins par courriel puis un webinaire de présentation organisé afin de présenter la démarche. Dans le prolongement de ce webinaire, 3 visioconférences ont été co-animées avec AequitaZ, afin d'échanger avec les professionnels s'inscrivant dans des actions émancipatrices auprès des salariés, à la fois à partir des expériences vécues et à propos des actions envisagées, d'autre part.

ON RÉ-INTERROGE LA QUESTION SOCIALE AU 17E FORUM COCAGNE

Les 16 et 17 mai, le Réseau Cocagne invitait tous ses adhérents à venir débattre autour de l'émancipation. Plus de 200 personnes ont répondu à l'appel.

Il était temps de se retrouver après des mois de visioconférences et de distanciel. Le 17e forum Cocagne a fait salle comble dans un enthousiasme général. Au programme, 2 jours d'ateliers, de tables rondes et conférences autour du thème : Émancipations, ou comment développer le pouvoir d'agir des personnes qu'on accueille sur nos jardins.

Dans un contexte sociétal qui appelle à des capacités personnelles et professionnelles accrues, où la parole des plus démunis est peu considérée, où le travail social est disqualifié ; dans un monde du travail dégradé qui appelle à une ré-humanisation, où de nouvelles formes d'organisation émergent comme Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée, n'est-il pas temps de remettre au cœur des Jardins de Cocagne la question du projet social et de le réinterroger ?

De façon générale, les salariés considèrent leur période sur les Jardins comme une phase de «reconstruction et remobilisation» qui a comme premier impact la

reprise d'une place au sein d'un collectif et dans la société. Le deuxième point fort est la prise de conscience des problèmes de transition écologique et la représentation positive que les salariés ont de leur travail dans ce domaine. Les Jardins de Cocagne, fermes biologiques en insertion, défendent l'idée que le travail est générateur d'intégration, de reconnaissance sociale et d'émancipation pour peu qu'il soit inclusif.

Durant le 17^e forum national du Réseau Cocagne, les Jardins de Cocagne ont été invités à repenser leur positionnement, celui du Réseau, des Jardins, des équipes, des bénévoles, ainsi que des différents acteurs partenaires, dans une vision renouvelée de l'accompagnement.

Le Réseau Cocagne et les Jardins de Cocagne se sont également positionnés en tant que co-constructeurs de l'action publique. L'objectif n'étant pas de réinsérer les personnes dans la société telle qu'elle est, mais d'aider chacun à définir sa place utile dans la société et la transition écologique de son territoire.

Entre les interviews collectées, le débat mouvant et les témoignages, il y avait matière à réflexion, ce qui amène le Réseau Cocagne à penser que ce forum n'était que le début d'un travail à mener collectivement.





Impact social : retour sur l'accompagnement, enseignements et perspectives

Le Réseau Cocagne, en partenariat avec France Active, propose à tous ses adhérents une formation financée par le réseau sur le thème de l'évaluation de l'impact social et environnemental. Un moyen d'interroger sa pratique, son projet social et mieux valoriser ses externalités positives. Cette formation repose sur la méthode d'évaluation d'impact social « VISES ». Elle est personnalisée et prend en compte les singularités de chaque Jardin de Cocagne. Elle repose sur la formulation d'une ou plusieurs « questions évaluatives ».

L'accompagnement (octobre 2021 / juin 2022) se déroule en 4 temps. Chaque étape comporte au moins une demi-journée de formation (collective) et des temps d'accompagnement

(collectif ou individuel). Le tout fait 5 journées. Après un premier webinaire de présentation qui s'est tenu le 23 septembre 2021, 6 Jardins de Cocagne motivés et disponibles ont décidé de se lancer dans l'aventure, et d'interroger leur modèle social.

Une première session s'est déroulée dans les locaux de France Active à Montreuil le 28 octobre 2021. Elle a sensibilisé les jardins présents aux enjeux de l'évaluation de l'impact social, a permis de définir le cadre d'analyse, d'identifier ses parties prenantes et ses impacts pressentis. Les sessions suivantes se sont poursuivies en 2022.

Couveuses : retour sur l'accompagnement et perspectives

Comment assurer des débouchés valorisants pour les personnes en situation de précarité et prendre en compte les problématiques de renouvellement des populations agricoles ? Le Jardin de Cocagne Optim'ism à Lorient a trouvé une solution ! L'initiative « Fais Pousser Ton Emploi » (FPTE) propose à des publics éloignés de l'emploi la reprise d'une micro-ferme après 2 années d'accompagnement.

Lancé en 2019, le premier projet FPTE a permis la création et l'installation d'une micro-ferme maraîchère bio à Lorient : le GAEC du Champs des Tours. Fort de cette 1ère expérience réussie, Optim'ism a lancé la 2ème édition de FPTE : depuis novembre 2021 et pour une durée de 2 ans, 6 nouveaux.elles maraîcher.ères participent à la création d'une ferme à Hennebont.

Le Réseau Cocagne souhaite accompagner et essaimer cette initiative qui répond pleinement à plusieurs enjeux (emploi, valorisation, accessibilité alimentaire...). Un webinar de présentation du projet FPTE avait réuni près de 50 participants en février 2021. Le Réseau Cocagne souhaite aujourd'hui rentrer dans une phase plus concrète et opérationnelle de déploiement et d'accompagnement de vos projets d'aide à l'installation. Un groupe de travail réunissant 4 Jardins de Cocagne s'est constitué et une 1ère étape a eu lieu à Paris début février, en présence de l'équipe d'Optim'ism et d'autres partenaires (Atemis, Philentreprise). Nous avons parlé de modèle économique d'une micro-ferme, de la capacité d'entreprendre et d'accompagnement spécifique, ainsi que des difficultés rencontrées et des solutions apportées. Une prochaine réunion avec Cocagne Haute Garonne se déroulera courant mars avec un accompagnement plus personnalisé.

Un nombre important de salariés en insertion montre un intérêt à l'installation agricole, mais il faut bien souvent lever 3 principaux freins : l'obstacle financier, le réseau et la confiance en soi. FPTE a réussi à créer un espace regroupant ces conditions de réussite. Les possibilités de reproduction sont fortes : le modèle est adaptable à tous types de contexte (rural, périurbain, urbain), sur différents types de production, voir d'autres types d'activités. Cette expérimentation est également validée par la DIRRECCTE (possible à dupliquer) et soutenue par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel Emploi et Inclusion Métropole.





Remédier aux difficultés de recrutement au sein des SIAE

Alors que la demande de montée en puissance du nombre d'emplois dans l'IAE est prégnante, les difficultés de recrutement se font également ressentir. Face aux remontées unanimes des réseaux, le cabinet de la Ministre déléguée à l'insertion s'est saisi du sujet en conviant la DGEFP et l'inter-réseaux autour de la même table. Quelques mois plus tard, le Réseau Cocagne s'est porté volontaire pour intégrer un groupe de travail avec la DGEFP, les prescripteurs habilités pour travailler sur le contenu d'un guide à leur attention.

A l'occasion de la sollicitation du cabinet ministériel sur la question des difficultés de recrutement, le Réseau Cocagne a recueilli les remontées des Jardins via un rapide questionnaire envoyé aux directions et aux ASP/CIP en octobre 2021. Les difficultés de recrutement sont plus ou moins anciennes et se sont durcies, soit depuis la mise en place de la plateforme de l'inclusion, soit depuis la sortie du 1er confinement. Méconnaissance de ce qu'est un ACI en maraîchage bio, plus difficile mobilisation des demandeurs d'emploi depuis la

crise sanitaire, un public plus éloigné de l'emploi et qui rencontre aussi des freins numériques et liés à la mobilité, ... Au delà de ces freins, il semble cependant opportun d'évoquer des problèmes structurels qui peuvent expliquer les tensions de recrutement rencontrées par nombre de structures adhérentes : les logiques de co-financement (PLIE, Conseils Départementaux...) qui obligent à recruter en fonction des conventions et non en fonction de la demande d'emploi, l'éloignement géographique entre le SPE et les demandeurs d'emploi sur certains territoires, la charge des portefeuilles des conseillers emploi qui gèrent aussi des tâches autres, les éloignant de plus en plus du cœur de leur métier, soit celui de connaître les besoins des personnes en recherche d'emploi ainsi que ceux des structures employeuses.

Différentes séances de travail avec la DGEFP ont débouché sur la mise en place d'un Copil dédié à la question du recrutement et les travaux se poursuivent en 2022.



PARTIE 3

PRODUIRE BIO SOLIDAIRE

- 1** Mission développement agricole
- 2** Les filières bio solidaires Coccagne
- 3** Projets alimentaires de territoire





La région PACA

expérimente une réunion régionale regroupant dirigeants, encadrants techniques et ASP/CIP des 5 Jardins

A l'initiative du relais régional PACA Jonathan Monsérat, une réunion dirigeants et encadrants techniques a été proposée et programmée le 14 décembre 2021. Elle a été ensuite élargie aux ASP/CIP pour être au complet...

C'est au cours d'une réunion régionale dirigeants que l'idée de programmer une réunion mixte incluant les encadrants techniques maraîchers a été abordée. Au cours des échanges entre le trio de chargés de mission « support métiers » et Jonathan, il fut rapidement identifié que placer le salarié au centre des débats permettrait de fédérer, tout en questionnant les zones de coopération et les zones de tension entre les 3 fonctions.

Les Jardins concernés ne s'étant pas déplacés au forum national (hormis l'un d'eux), nous avons proposé de reproduire l'un des ateliers pour le programme de l'après-midi : « Impliquer les salariés en parcours dans l'organisation de leur travail ».

La matinée a, quant à elle, été consacrée à une question prégnante dans les Jardins, celle d'où placer le curseur entre la production et l'insertion (sujet déterminé lors de la demande initiale). Mais alors qu'en est-il ressorti au final ?

A travers les différents temps animés de manière assez inhabituelle, la matinée a permis de cerner de plus près les pratiques des Jardins en matière de recrutement, d'accueil, de mise au travail côté maraîchage comme côté accompagnement socioprofessionnel, en se glissant notamment dans la peau d'un jardinier ; puis d'échanger sur le poste d'assistant maraîcher en insertion. Les temps forts de l'après-midi, hormis le soleil et la pinède, ont été de voir les Jardins travailler sur la mise en œuvre d'une action en cours ou envisagée, en incluant davantage les salariés en parcours et surtout la graine plantée sur la thématique de l'émancipation au cœur des pratiques professionnelles.

1 Mission développement agricole

RELANCE DES RÉUNIONS RÉGIONALES À L'AUTOMNE 2021.

Ces premières réunions ont fait apparaître la nécessité d'avoir des temps collectifs réguliers pour progresser ensemble. L'important est de créer des liens, d'installer de la confiance mutuelle pour analyser et fonctionner différemment.

Le but de ces réunions n'est pas simplement de faire un tour de Jardin et de discuter du mode de commercialisation mais d'engager des pistes de réflexions sur la production et l'organisation de l'activité avec les salariés en parcours.

Les échanges lors de ces réunions ont permis l'émergence de thèmes précis décidés collectivement pour les futures réunions.

Chaque groupe a ses demandes spécifiques selon son territoire, les thèmes abordés sont discutés collectivement d'une réunion à l'autre.

Dans l'Ouest de la France, des temps de visio-conférence ont été organisés sur le thème des formations avec les salariés en parcours. Une réunion régionale en présentiel est prévue courant 2022 dans l'Ouest avec la visite de l'Esat de Plourivo afin d'échanger sur l'accompagnement des salariés.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la deuxième réunion régionale a permis un échange avec l'ASP sur les procédures de recrutement ainsi qu'une démonstration de matériel de désherbage (doigts kress). Des visites de « tour de champs » sont prévues dans la saison sur des thèmes tels que la production de plan, le travail de sol.

En Hauts-de-France, des visites des différents Jardins avec une thématique précise à chaque réunion (intrants-plan-semences, fertilisation) ont été organisées.

Une séance d'analyse de pratiques a eu lieu en **Occitanie**, avec la possible mise en place à terme d'une réunion couplée analyse de pratique – réunion production.

D'autres réunions régionales ont eu lieu en Centre Val de Loire et PACA, il reste par ailleurs des régions à mobiliser sur cette dynamique.

Des moyens de communication et de partage (espace collaboratif dématérialisé) à la fois interactif permettant de stocker des données partagées mais aussi des échanges rapides sur des questions précises ont été mis en place sur 3 régions.

Après un contexte compliqué il semble important de sortir de son Jardin, consolider et faire évoluer ses pratiques. Il semble nécessaire d'échanger entre pairs.

Ces dynamiques ne peuvent fonctionner que si la structure (le Jardin au sens large, avec les hommes et les femmes qui le font vivre) comprend ce besoin de collectif et les objectifs qui y sont associés.

Les échanges durant ces réunions ont fait émerger des pistes de travail mis en pause durant les périodes la crise sanitaire.

- Favoriser l'interconnaissance entre pairs
- Faire émerger des pistes de travail commune
- Développer l'échange de pratiques au point de vue de la production et dans l'organisation du travail
- Développement d'une communauté professionnelles sur un territoire.

Les réunions régionales sont le lieu d'échange d'une communauté de travail, qui permet de prendre du recul sur sa pratique professionnelle.

TRANSFERT DE SAVOIRS FAIRE

Les référentes /relais technique ou chef de culture ont pu être mobilisés pour apporter une expertise de manière ponctuel dans le cadre d'un transfert de savoir-faire (TSF) afin d'accompagner de façon individuelle et adaptée au terroir les Jardins qui en éprouvent le besoin.

6 Réunions Régionales réunissant

71 encadrant.es et chef.fes de culture

12 journées d'accompagnement individuel à travers le dispositif du Transfert de Savoir-Faire

3 journées techniques rassemblant

37 participants

Projets 2022

Diversification des activités, Les pratiques agroenvironnementales, (gestion des ressources et de l'agrosystème pour faire face au changement climatique, autonomie semences et plants.

Retour sur le webinar « production et vente de plants » !

Un nombre croissant de Jardins de Cocagne choisissent de produire sur l'exploitation une partie ou la majorité de leurs plants de légumes.

Il s'agit d'un choix stratégique qui peut présenter de nombreux avantages : gagner en autonomie et en indépendance, apporter de la souplesse dans le calendrier, maîtriser sa gamme variétale, générer un revenu supplémentaire, diversifier les supports apprenants pour les salarié.e.s en parcours... Toutefois, l'autoproduction de plants ne s'improvise pas !

Le Réseau Cocagne a souhaité valoriser les expériences des Jardins ressources en la matière, et permettre aux Jardins désireux de se lancer dans la production et la vente de plants, de disposer d'un espace pour échanger sur ce sujet.

Le webinar du 17 mai 2021 a rassemblé plus de 25 participant.e.s et a permis de revenir sur les expériences de 4 Jardins qui ont accepté de témoigner.

Autant de retours d'expérience qui ont permis d'aborder l'ensemble des enjeux relatifs à la production et la vente de plants :

- **Le choix des équipements spécifiques et matériels adaptés à l'activité** et le montant des investissements (serres, motteuses, système de chauffage, mode d'arrosage,
- **Les spécificités liées à la production** : fournisseurs de graines, nombre et gamme de plants, chiffre d'affaires, spécificités techniques et notions agronomiques...
- **L'organisation du travail** : plan de culture et calendriers de semis, itinéraires techniques, suivi
- **L'intérêt insertionnel** : support valorisant avec une véritable plus-value pédagogique, développement de compétences particulières : minutie, patience...
- **La commercialisation** : vente aux particuliers et aux magasins spécialisés, étalement de la vente, tarification, communication
- **La réglementation en vigueur** : passeport phytosanitaire européen...

2 Les filières bio solidaires

Cocagne

Grâce au fonds de l'Agence Bio obtenus par le Jardin du Volvestre pour le déploiement des Relais Cocagne (plateformes logistiques avec des outils de transformation de produits alimentaires), tout un panel de dispositifs collectifs et individuels ont été développés pour accompagner et soutenir les projets portés par les Jardins !

De nombreuses visites apprenantes ont ainsi été organisées, articulées avec des temps d'échanges autour des projets émergents pour repérer les besoins d'accompagnement individuels ou collectifs. Suite à chaque groupe de travail ou visite, des ressources de capitalisation ont été réalisées.

TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Du 10 au 12 mai 2021, Les Jardins de Lucie, situés à Communay (69) ont accueilli une dizaine de personnes pour une visite technique apprenante de la Fabrique ! L'occasion de passer à la loupe l'ensemble des équipements (utilisation, avantages, inconvénients...), d'étudier le processus de transformation, les recettes, la réglementation, l'organisation du travail, les formations indispensables, la commercialisation, le travail à façon... Cette visite a été précédée de 2 jours d'accompagnement collectif avec le centre de formation partenaire, pour une dizaine de Jardins. Objectifs : favoriser la montée en compétences collective autour des techniques de fabrication de confitures et de conservation au vinaigre !

Le 26 mai 2021, AFEJI - les Jardins des Hauts de Flandre, à Leffrinckoucke (59) ont accueilli une douzaine de personnes pour une visite technique de la légumerie du littoral (équipements, organisation de la production, logistique, procédures d'hygiène, formation du personnel...). Aussi l'occasion d'assister à une présentation complète du projet dans son versant stratégique (commercialisation, restauration collective, relations aux producteurs, prix, volumes, gouvernance) et de terminer avec un retour sur l'accompagnement réalisé par Solvia sur la sécurisation du modèle économique de la légumerie. Les Jardins en ont profité pour aller jeter un œil sur le Jardin et découvrir l'épicerie ambulante !

Sur 2021, une série d'accompagnements individuels ont aussi pu être mis en œuvre, grâce aux financements

du Réseau et de l'Agence bio. Par exemple, avec Solvia, sur les enjeux de modèle économique, tarification, dimensionnement... Avec le Mouvement des Cuisines Nourricières, sur les préparations à base de légumineuses et de céréales, les modes opératoires de la cuisine végétarienne... Ou entre Jardin « ressource » et Jardin avec un projet transfo... !

PLATEFORME LOGISTIQUE

Le 29 juin 2021, les Jardins du Volvestre, à Salles sur Garonne (31), ont accueilli une quinzaine de Jardins pour une visite apprenante du Relais Cocagne, récemment finalisé. Micro plateforme logistique et commerciale d'insertion au service des producteurs bio du territoire et de l'accessibilité alimentaire en Haute-Garonne. Après une présentation par l'équipe de la naissance du projet, sa structuration juridique, son implantation dans les réseaux agricoles locaux..., les Jardins ont pu bénéficier d'une visite technique de ce bâtiment à haute performance écologique, étudier l'aménagement des espaces... mais aussi discuter des modalités de coopération avec les acteurs locaux, notamment avec le Réseau Manger Bio. Les participants ont pu en profiter pour se balader en bord de Garonne et visiter le verger de kiwis du Jardin !

En parallèle de ces dispositifs, le Réseau Cocagne est actuellement en train de construire 2 guides méthodologiques : « monter son atelier de transformation Cocagne » / « développer une plateforme logistique Cocagne ».

9 visites apprenantes et accompagnements collectifs autour de la transfo / les plateformes logistiques / les écopôles alimentaires

cumulant **168** participants

9 accompagnements et suivis individuels

13 documents de capitalisation

4 vidéos et **1** illustration;

> Projet 2022

Rendre lisibles et valoriser l'ensemble des outils de capitalisation réalisés dans une boîte à outils mise en ligne, véritable centre de ressources 2.0.



Construction des cadres de coopération agro-IAE-collectivités (PAT).

Le Réseau Cocagne a souhaité réaliser un inventaire des interactions entre les Programmes Alimentaires Territoriaux et l'Insertion par l'Activité Economique. L'objectif était de montrer l'apport des Jardins de Cocagne dans un territoire : une offre multi servicielle qui va bien au-delà de la seule production maraichère en bio.

Il a été décidé de réaliser une étude de cas à partir d'exemple de Jardin de Cocagne impliqués (à des degrés différents) dans un PAT . Le cabinet TerrAlim a été mandaté pour réaliser cette étude.

6 Jardins ont été identifiés : Association Bio Solidaire (Blois) ; Jardin de Cocagne du Raquet (Douai) ; Cocagne Alimen'Terre (Toulouse) ; Association Graine de Soleil (Châteauneuf les Martigues) ; Association les Amis du Jardin (Dinan) ; Association Icare (Sentheim)

Les objectifs à atteindre étaient les suivants :

- Donner des clés méthodologiques aux différents acteurs de territoire (Jardins de Cocagne, acteurs de l'IAE, collectivités, acteurs de la filière agroalimentaire...)
- Inscrire l'IAE à chaque étape de construction d'un PAT.
- Créer un réseau thématique « Territoire bio solidaire » visant à favoriser les échanges inter réseau.
- Créer une ingénierie de formation « comment développer un PAT bio solidaire ? »

Ce travail initié en 2021 a été finalisé au 1er trimestre 2022.

3 Projets alimentaires de territoire

L'ÉCOPÔLE ALIMENTAIRE COCAGNE

Mais qu'est-ce qu'un écopôle alimentaire ?

Il s'agit d'un site intégrant toutes les fonctionnalités Cocagne. Autour du Jardin en maraîchage bio d'insertion, on trouvera par exemple, une unité de transformation, une plateforme logistique, une couveuse d'activité et d'emplois, une épicerie itinérante, un espace test, un tiers-lieu nourricier ...

Aujourd'hui, nous comptons deux écopôles en fonctionnement, et une dizaine en émergence. Pour favoriser le déploiement de ces projets ambitieux, le Réseau Cocagne a organisé deux visites apprenantes.

Le 27 mai 2021, 12 jardins se sont réunis sur le site pionnier, l'écopôle de la région d'Audruicq, situé à Vieille-Eglise, sur le bassin minier. Cette journée a été l'occasion de partager entre Jardins les enjeux de réaliser un référentiel d'Écopôles alimentaires Cocagne. Il s'agissait aussi de s'appuyer sur les retours d'expériences des Jardins dans leurs territoires, pour ouvrir collectivement les pistes de travail. Nous avons pu aborder la question de la coopération avec les collectivités et le secteur agricole professionnel, mais aussi les enjeux liés à l'accessibilité alimentaire et la place des mangeurs dans le projet. Il a aussi été question de la professionnalisation, de la montée en compétences des personnes et de la création d'emplois. Autre piste de travail : l'enjeu de l'évaluation de l'intérêt sociétal des actions et de l'émancipation des structures face à la redevabilité permanente.

Le 30 juin 2021, plus de 40 personnes se sont regroupées sur le site de l'écopôle du Nord Toulousain, situé sur les Jardins du Bacayrou, à Villemur-sur-Tarn, en Haute Garonne. La journée a permis d'entendre les retours d'expérience de l'ensemble des partenaires de l'écopôle.

- Le Jardin et la directrice du PETR du Pays Tolosan ont présenté les étapes clefs de la construction du projet.
- Avec Terre de Liens, le Jardin a présenté le pôle légumier bio du Pays Tolosan, soit la mise en culture de 17 ha en bio, associé à un espace test pour favoriser l'accompagnement vers les métiers de l'agriculture de demain.
- Le lycée agricole partenaire a pu exposer l'intérêt de l'écopôle en termes de coopération locale, de construction de parcours métiers, d'aide à l'installation...
- L'association de producteurs « Bio Ariège Garonne » a pu présenter le projet du Relais Cocagne Pays Tolosan dont l'objectif est de grouper l'offre de proximité bio et offrir des réponses concrètes aux besoins logistiques, mais aussi de former, sensibiliser les personnes.

RENCONTRE ENTRE LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ DE L'AGRICULTURE

Le 17 septembre 2021, à l'occasion du 2e festival alimentaire à la Maison Cocagne, le Réseau Cocagne organisait la table ronde : « Entre social et agricole : quelles voies de co-construction de la transition alimentaire ? ». FOREBIO, la Fédération Française des Banques Alimentaires, Emmaüs, la FAS, la FNCUMA, la CCMSA, la Fondation Carrefour, la FNAB, Territoires zéro chômeur de longue durée et le Réseau Cocagne, bien sûr : 10 organisations ont participé à cette table ronde. Cet échange a permis de repérer des pistes de coopération entre acteurs agricoles, de l'insertion et de la solidarité.

I - L'emploi agricole

L'agriculture emploie, certes, mais beaucoup de travailleurs précaires. Face à ce constat, 2 enjeux identifiés pour tous :

1. la capacité des agriculteurs à mieux rémunérer leurs salariés
2. et la possibilité de sortir de l'emploi saisonnier pour proposer des CDI.

Le Réseau Cocagne rajoute une 3^{ème} : la confrontation entre une culture du travail du monde agricole très exigeante et celle de travailleurs précaires qui font face à des difficultés de vie qui les empêchent de répondre à de telles exigences.

II - Quelle économie pour répondre aux enjeux de l'accessibilité alimentaire ?

La crise a eu un effet révélateur pour penser de nouvelles coopérations. Le Jardin de Cocagne de Blois donnait déjà ses surplus aux banques alimentaires et assurait la coordination des dons agricoles des producteurs locaux. La crise COVID a engendré de nouveaux projets partenariaux :

1. L'approvisionnement de l'aide alimentaire financé par des subventions.
2. La planification de cultures dédiées à l'aide alimentaire.
3. La création d'un atelier de transformation et d'une épicerie itinérante en insertion.

> Projet 2022

Fusionner les groupes de travail Écopôles & Tiers Lieux pour y travailler les enjeux croisés

Editer un guide méthodologique autour des PAT Bio Solidaires

Réaliser des visites de co-production de savoirs avec les acteurs agricole, de l'IAE et de la solidarité



Activités pédagogiques et jardins partagés

Tout au long de l'année, un travail de fond de capitalisation et d'échanges de pratiques a été mené autour des enjeux de diversification et des différents modèles économiques portés par des Jardins en matière d'activités pédagogiques.

Véritable support pour véhiculer des valeurs, transmettre des savoirs valorisants et accompagner dans un processus d'émancipation, les animations pédagogiques peuvent être facilement mises en place par les Jardins. Ainsi, depuis 2021, sont organisés régulièrement des temps collectifs afin d'aborder les différentes conditions et

opportunités pour les Jardins de déployer ce type d'activités, pouvant concerner autant l'utilisation du support jardin (ateliers jardinage, accompagnement de jardins partagés ou collectifs, jardins pédagogiques) que le bien vivre alimentaire (ateliers cuisine nourricière, saisonnalité, conservation...).

Ce travail est à mettre en résonance avec d'autres actions en cours sur le sujet : le fil rouge des retours d'expérience de la seconde promo Atemis ou encore les temps d'accompagnement en visio dans le cadre des Paniers solidaires.



PARTIE 4

DROIT À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS

- 1** Programme Paniers Solidaires
- 2** Accessibilité Alimentaire
- 3** Tiers lieux





Journées régionales de l'alimentation

En 2021, 7 jardins ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt des journées régionales de l'alimentation afin d'organiser sur leur territoire, avec le soutien du Réseau Cocagne et de leurs partenaires locaux, un événement sur le thème de l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

Cette initiative a permis d'aborder ce thème de différentes façons : conférences, débats, projections, visites, ateliers, et avec différents temps : professionnels et grand public. Cette action permet de mettre en lien les différents acteurs du système alimentaire local : les producteurs, les distributeurs, les lieux de transformation alimentaire, les structures qui accompagnent les mangeurs et les élus. Le rôle des intervenants (partenaires, universitaires) est primordial, il permet de conscientiser cette problématique collectivement et d'aborder ce sujet de façon systémique.

Retour sur l'expérience de Graine en Main à Etainhus

La journée a été animée par deux experts, conférenciers et formateurs Gilles DAVEAU et Loïc FAYET, cofondateurs du Mouvement des Cuisines Nourricières, afin de permettre à l'ensemble des participants de mieux cerner les enjeux, de poser les bases d'une démarche commune par les acteurs du territoire et

d'identifier les alliances possibles pour favoriser l'accès pour tous à l'alimentation de qualité. Cette journée a rassemblé une cinquantaine de personnes ; élus, producteurs, associations et institutions. Chacun a pu se présenter et faire état de ses initiatives sur le territoire. Un temps pour s'inspirer des uns et des autres afin de croiser les regards autour de l'alimentation de qualité pour tous. Parmi les envies qui ont émergé, on retiendra :

« Le problème de chacun est le problème de tous. L'objectif de nos futures rencontres sera de créer et maintenir une dynamique collective autour de cet enjeu. »

« Cuisiner en équipe, bénévoles et salariés guidés par des membres du Mouvement des Cuisines Nourricières, un buffet varié, équilibré, goûteux et festif a été préparé en quelques heures pour plus de 50 personnes, ce fût une expérience fondatrice pour appuyer la démarche que nous défendons : cuisiner ensemble pour mieux manger ensemble. »

« Il faut impliquer les 1^{ers} concernés -les mangeurs- ; il est important de les mettre au cœur de la démarche, favoriser leur participation et éviter tous discours injonctifs afin qu'ils s'engagent d'eux-mêmes en fonction de leurs besoins et de leurs envies. »

1 Programme

Paniers Solidaires

Depuis 2019, la croissance du programme « 100 000 Paniers solidaires » est significative, liée à l'impulsion budgétaire permise par le Plan Pauvreté (300 000€ supplémentaires par an) et s'est de nouveau accentuée avec la crise sanitaire.

BILAN DU PROGRAMME

Dans un contexte d'accroissement des activités du Réseau Cocagne avec un déploiement du programme Paniers solidaires et plus largement de ses actions d'accessibilité alimentaire, le Réseau Cocagne a recruté une nouvelles chargée de mission en 2021 pour accompagner ces actions.

Le COVID est toujours d'actualité, les gestes barrières et les préconisations pour les structures sociales compliquent pour certains jardins la mise en place du programme sur le terrain pour la distribution de paniers et surtout pour l'accompagnement alimentaire.

	2020	2021	
Nombre de foyers	2 917	6 552	125%
Nombre de paniers	58 584	99 539	70%
tonnes de légumes et fruits	224	373	67%
Nombre d'actions	1 135	1 269	12%

61 exploitations maraîchères à vocation d'insertion impliquées

99 539 paniers solidaires distribués

6 542 foyers d'adhérents aux paniers solidaires

Dont **1 226** salariés en parcours

861 étudiants

Plus de **373** tonnes de fruits et légumes biologiques distribuées

1 269 actions d'accompagnement alimentaire organisées

> Projet 2022

Rendre lisibles et valoriser l'ensemble des outils de capitalisation réalisés dans une boîte à outils mise en ligne, véritable centre de ressources 2.0.

RÉFÉRENTS RÉGIONAUX DE L'ALIMENTATION

Dans la continuité de l'expérimentation 2020, le rôle des référents régionaux de l'alimentation a été maintenu et porté par 5 Jardins (Les Anges Gardins, l'AFEJI, Chlorophylle, les Jardins de Lucie et Cocagne Alimen-Terre). Des échanges mensuels ont été poursuivis tout au long de l'année, permettant autant la transmission d'informations liées au programme national, qu'à de l'échange de pratiques entre Jardins. Les Jardins participant au programme Paniers solidaires ont ainsi été répartis en références régionales. Cet appui a aussi permis la co-organisation de la formation Bien Vivre Alimentaire décentralisée au Jardin de Lucie.

En 2021, la mission des référentes s'est surtout concentré sur la co-animation de 5 réunions régionales de l'alimentation. Ces réunions avaient pour objectif de fédérer les Jardins en région. Les journées ont été découpées entre un temps de réflexion partagées sur leur cartographie de partenaires Paniers solidaires, une visite de terrain et un temps d'échange de pratique sur la mise en place des animations pédagogiques.

PROJECTIONS 2022

Depuis quelques années le Réseau participe avec un collectif d'acteurs à des groupes de réflexion sur l'accessibilité alimentaire, concrétisé au travers de l'expérimentation Territoires à VivreS, dans lesquels nous occupons une place particulière, en tant qu'acteur habilité de l'aide alimentaire : une double casquette de producteurs et de distributeurs.

Dans cette dynamique, nous devons aujourd'hui construire une stratégie de continuité du programme Paniers Solidaires. La question de l'orientation de celui-ci nous met face à des choix de société et des choix politiques : consolider notre action ? contester l'aide alimentaire actuelle ou se mettre en action et expérimenter avec nos valeurs ?

Ainsi le programme paniers solidaires devient une marche, une étape où la réflexion collective et politique peut se poursuivre dans le but de trouver des réponses durables. Comment produire, distribuer, accompagner les mangeurs dans un dispositif démocratique ?

Dans un contexte où l'accès à une alimentation durable est annoncé comme un enjeu de toutes parts, le Réseau Cocagne tient sa légitimité et sa reconnaissance sur le sujet des onze années d'expérience du programme Paniers solidaires.



Retrouvailles du bien vivre alimentaire

Dans l'état d'esprit des retrouvailles proposées par l'Ambassade du bien-vivre alimentaire, ces retrouvailles ont pour objectif d'instituer un temps récurrent de rencontre pour approfondir les pratiques des animateurs et animatrices du réseau, notamment pour celles et ceux ayant participé à l'une des 3 formations proposées. En 2021, ces rencontres ont eu lieu les 12 et 13 juillet à la Maison Cocagne, au cours desquelles 17 personnes étaient présentes. Trois temps ont été organisés :

1. Retour d'expérience des animateurs Bien Vivre Alimentaire depuis leur formation et temps d'échange de pratique entre pairs sur les pratiques d'animation.
2. Ateliers d'approfondissement en Cuisines Nourricières et Jardin
3. Temps de construction et réflexion sur les orientations du programme Paniers solidaires et plus largement des actions d'accessibilité alimentaire menées par les Jardins de Cocagne.



2 Accessibilité alimentaire

UNE NOUVELLE MISSION AU RÉSEAU COCAGNE

En 2021, la thématique de l'accessibilité alimentaire a connu de nouvelles progressions au sein du Réseau et de la communauté Cocagne, faisant ainsi évoluer les postes dédiés à cet axe. Une répartition s'est ainsi opérée entre un poste plus centré autour de l'accompagnement opérationnel des Jardins dans la mise en œuvre du programme Paniers solidaires (tant sur le volet gestion que dans la mise en œuvre des animations pédagogiques) et sa coordination nationale. Et un poste de coordination de l'ensemble de cet axe thématique, se concentrant sur :

- **Des temps de rencontre avec les Jardins**, croisant les approches et réflexions avec le programme Paniers solidaires. L'objectif : construire une vision commune autour d'un projet de démocratie alimentaire Cocagne

- **Les activités de diversification des Jardins** tournées vers un volet d'accessibilité alimentaire : tiers lieux nourriciers, épiceries itinérantes, animations pédagogiques, marchés solidaires. L'objectif : appuyer le développement de ces activités par l'analyse et l'échange de pratique autour de l'intérêt insertionnel de ces activités, de leur ancrage territorial, de leurs modèles économiques et organisationnels.

- **La coordination d'un projet interassociatif** porté administrativement par le Réseau Cocagne : Territoires à vivreS et en participant aux réflexions sur le plaidoyer porté par ce collectif.

Le dépôt de deux dossiers à l'appel à projet du Ministère des Solidarités et de la Santé – Plan de relance de lutte contre la précarité alimentaire – a permis de pouvoir soutenir ces différents programmes :

- Territoires à vivreS
- L'économie inclusive au service du bien-vivre alimentaire

1^{ER} ENJEU IDENTIFIÉ : LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Un cycle de formations construit pour renforcer les compétences des animateurs et animatrices pédagogiques

Ces différentes formations ont pu être financées en 2021 pour les Jardins de Cocagne au travers du financement apporté par le dossier France Relance du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Animateur en Cuisines nourricières et Bien-Vivre alimentaire

Poursuite des sessions initiées en 2020, intégré au programme national. L'objectif est de faciliter le renforcement des compétences des animateurs en animations cuisine et jardinage.

En 2021, deux sessions furent organisées, dont une en région :

- 16 – 18 février & 23 – 25 mars 2021, au Jardin de Lucie à Communay, à laquelle participèrent 10 personnes, 6 salariés de 6 Jardins différents et 4 membres d'antennes du Secours Catholique

- 14 – 16 septembre & 19-21 octobre 2021 à la Maison Cocagne, à laquelle participèrent 9 personnes de 6 Jardins différents

Cuisine de rue

Un temps d'ingénierie a été consacré en 2021 à la création de cette formation, en partenariat avec SaluTerre et le Mouvement des Cuisines Nourricières, notamment lors d'un temps de travail et mise en pratique à St-Foy-la-Grande le 31 mai 2021.

Une première session a été proposée les 5-7 juillet à Loos-en-Gohelle, 12 personnes y ont participé, de 8 Jardins différents

Alimentation, solidarités et territoires : co-construire localement

Une formation animée et portée par l'Escargot Migrateur, avec qui nous avons construit un nouveau partenariat.

Cette formation est complémentaire des précédentes en proposant une approche approfondie de méthodes d'éducation populaire, de coopération et d'enjeux de l'alimentation.

Une première session a été organisée en 2021 du 8 AU 10 novembre à Toulouse, à laquelle ont participé 12 personnes dont 8 salariées de Jardins ou du Réseau Cocagne et des partenaires locaux de Cocagne Alimen'Terre



Épiceries itinérantes

Une première visite apprenante a été réalisée sur l'épicerie itinérante de Chlorophylle : la Chloromobile, le 28 septembre 2021 à laquelle 14 personnes ont participé.

Cette journée a permis d'avoir une approche croisée entre deux modèles d'épicerie : celui de Chlorophylle, dans un contexte rural et celui d'A portée de main (le Biocamion) dans un contexte plutôt urbain. L'enjeu de ces échanges est d'avoir une réflexion sur les modèles envisageables pour ces projets (en termes organisationnels, de fonctionnement, d'équilibre économique, d'approvisionnement) mais également d'intérêt pour dans la diversification de supports responsabilisants pour les salariés en parcours et des conditions pour garantir une meilleure accessibilité pour des personnes en situation de fragilité (isolement, précarité...)

3 Tiers lieux

ETUDE-ACTION A PARTIR DES PROJETS ÉMERGENTS

En 2020 a été lancée une étude-action avec le consortium de laboratoires constitué pour l'occasion: Atemis et Leris, elle s'est centrée sur 5 Jardins volontaires. Aux vues des approches complémentaires des deux laboratoires, un consortium d'accompagnement commun a été pensé et construit apportant une vision des enjeux des tiers lieux tant sur la construction d'un modèle économique hybride que sur la participation et l'implication des publics. Les 5 tiers lieux Cocagne concernés étaient :

- Le Menadel et St-Hubert, situé à Loos-en-Gohelle, porté par les Anges Gardins et ouvert depuis 2018.
- La Roseraie de Morailles à Pithiviers-le-Vieil, porté par les Jardins de la Voie Romaine et ouvert depuis 2018. Entre temps, de par les relations institutionnelles que le Jardin a construites avec le département du Loiret, deux autres tiers lieux ont ouvert leurs portes en 2021.
- Le 145, tiers-lieu agricole de Bio-Solidaire à Blois, projet en cours de construction au sein d'un projet plus vaste d'écopole alimentaire.
- La Maison de l'Avenir, dans le Comminges, porté par 4 structures dont le Jardin de Cocagne du Comminges, tiers -lieu ouvert en 2015 plutôt tourné vers le numérique qui se réoriente depuis.
- Le projet de tiers-lieu porté par Terre Solidaire, jardin de Cocagne situé en Savoie.

L'étude-action a ainsi porté sur une analyse croisée autour de 3 axes :

- L'approche systémique
- Le modèle économique
- L'émancipation des publics

Et elle s'est structurée en 3 temps :

- **1ère phase** : des entretiens ont été réalisés avec les dirigeants et salariés pour une compréhension du projet et son inscription dans la trajectoire du Jardin.
- **2e phase** : des investigations de terrain ont été menées par les chercheurs (observations in situ, focus group, entretiens individuels), sur les 5 sites accompagnés
- **Au fil de l'accompagnement** : une mise en commun des analyses et enseignements a été réalisée (visites apprenantes, réflexions partagées, participation au groupe de travail). Sur cette

phase, au vu du contexte sanitaire, les visites apprenantes ont été remplacés par des échanges d'expériences en visioconférence.

TROIS TEMPS DE RETOUR D'EXPÉRIENCE

ont ainsi été réalisés sur la base de témoignages de Jardins autour des thèmes de :

- **la gouvernance**, le 22 janvier 2021, à partir du témoignage de Val Bio.
- **l'implication des salarié.e.s** dans le projet (insertion et enjeux de travail), le 19 mars 2021, sur la base du témoignage de Terre Solidaire.
- **le modèle financier hybride**, le 30 avril 2021, sur la base du témoignage des Anges Gardins.

L'engouement autour de la question des tiers lieux a, en parallèle, été un catalyseur de la dynamique engagée autour de cette thématique, tant au niveau interne du réseau, que localement dans les projets de territoire portés par les Jardins. 4 de ces tiers lieux Cocagne sont ainsi lauréats de l'AMI Fabriques de Territoires – Nouveaux lieux, nouveaux liens, des dossiers soutenus par le RC.

COLLECTIF INTERASSOCIATIF SUR LES TIERS LIEUX NOURRICIERS

Un partage des réflexions a été mené avec plusieurs acteurs commençant à travailler plus précisément sur la dénomination et la qualification des tiers lieux nourriciers, Ce travail a abouti à la réalisation d'un webinaire sur le sujet, avec un collectif d'acteurs (Fab'lim, la Coopérative des tiers lieux, France Tiers Lieux, le 100e Singe...). Un site est d'ailleurs dédié à ces rencontres sur lequel il est possible de voir la rediffusion des webinaraires ainsi que toute la documentation compilée à ces occasions.

La participation de Cocagne à ces webinaraires a permis d'y apporter des axes de réflexion autour des enjeux de travail, de l'implication des salariés et des personnes dans le projet associatif et la gouvernance du projet. Plusieurs Jardins de Cocagne ainsi que Virginie Pujol ont été sollicités pour intervenir au cours de certains de ces webinaraires.

Le travail de rapprochement avec ce collectif a également permis de consolider la dénomination à donner aux tiers lieux Cocagne et rentrer dans une appellation plus large de "tiers lieux nourriciers", la dimension sociale et d'insertion en faisant une spécificité supplémentaire. L'enjeu étant de pouvoir contribuer à la diffusion des pratiques et enseignements pour en appuyer le désenclavement.



Territoires à vivres

Le projet Territoires à Vivres rassemble plusieurs organisations professionnelles agricoles, de solidarité et d'insertion sociale, œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité alimentaire : le Réseau Cocagne, VRAC ; l'UGESS, le Secours Catholique et le réseau CIVAM. Le RC est le porteur administratif de ce dossier et à ce titre porte également le poste de coordination nationale. Ce projet vise à expérimenter une ingénierie de coopération entre tous ces acteurs pendant deux ans (2021, 2022) et sur quatre territoires distincts : Toulouse (Haute Garonne), Métropole de Montpellier, Métropole de Lyon et Métropole Aix – Marseille.

L'objectif est de contribuer au développement de systèmes alimentaires territoriaux durables, inclusifs, démocratiques et favorisant un accès digne à une alimentation de qualité pour tous et toutes, en particulier les plus vulnérables.

En 2021, les premières phases de travail des ingénieurs ont consisté en la mobilisation des acteurs locaux préoccupés ou concernés par les questions de précarité alimentaire, autour généralement de groupes de travail

thématiques : acteurs de la solidarité (centres sociaux, associations de quartier, distributeurs solidaires ou acteurs de l'aide alimentaire) et acteurs de la production / distribution. D'un côté, la visée étant l'acculturation aux enjeux de la démocratie alimentaire et la mobilisation des habitants, de l'autre une acculturation aux enjeux de circuits solidaires de distribution alimentaire.

Un travail d'accompagnement et d'analyse transverse de ces différentes expérimentations et territoires est mené autour de trois thématiques identifiées : un axe sur les enjeux de démocratie alimentaire (appuyé par Aquitaz et le Secours Catholique), un axe autour des enjeux de modèle économique, de travail et de coopération (porté par le Réseau Cocagne accompagné d'Atemis) et enfin un axe autour des enjeux agricoles porté par le réseau CIVAM.

En parallèle, une évaluation des actions mises en œuvre, notamment des effets produits par la coopération, est menée en interne en se basant sur l'élaboration de théories du changement.



PARTIE 5

TERRITOIRES EN TRANSITION



- 1** Accompagnement renforcé et appui aux nouveaux projets
- 2** Pérenniser son modèle économique
- 3** Faciliter l'accès au soutien des fondations
- 4** Vers de nouveaux modèles économiques
- 5** La maison cocagne



Fabrique de nouveaux territoires Cocagne

Sous les hauts-patronages
du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



APPEL A PARTICIPATION

6 JUILLET >
30 SEPT. 2021

La Fabrique de nouveaux territoires Cocagne

30 ans après la naissance du premier Jardin de Cocagne (ferme en insertion certifiée AB), le Réseau Cocagne lance ce mardi 6 juillet : la Fabrique des Territoires Cocagne, sous les hauts-patronages du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. A la jonction des enjeux sociaux, d'alimentation et de reconnexion à notre environnement, les Jardins de Cocagne répondent à de nombreuses problématiques locales identifiées par les collectivités territoriales. L'appel à manifestation d'intérêt de la « Fabrique de nouveaux Territoires Cocagne » permettra de repérer, qualifier et accompagner les nouveaux projets. Les réponses sont à envoyer avant le 30 septembre prochain. « J'appelle alors toutes

les structures d'insertion intéressées par la création d'activités agricoles solidaires, souhaitant « relocaliser notre alimentation par le social », à répondre à cet appel et à rejoindre le mouvement. » préface Brigitte KLINKERT, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion.

Parmi les projets accompagnés suite à cet appel à manifestation d'intérêt, 50% se situent en Nouvelle Aquitaine. Logique, puisque dans ce territoire pilote, le Réseau Cocagne s'est associé à l'INAE (qui appuie au développement de l'Insertion par l'Activité Économique) et à Bio Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) ! Un beau projet de coopération !

1 Accompagnement des projets de création de Jardins de Cocagne

Le Réseau Cocagne accompagne depuis septembre 2021, 14 porteurs de projets. Ils ont rejoint le Réseau en répondant à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) expérimental « Nouveaux territoires Cocagne » lancé en Juin 2021.

Cet AMI, en fixant des « facteurs de réussite » et en proposant un parcours d'accompagnement collectif entend répondre au mieux aux demandes de plus en plus structurelles des porteurs de projets institutionnels (collectivités, groupes et ensembliers sociaux et d'IAE).

En accompagnant 14 projets de nouveaux Jardins de Cocagne, le Réseau Cocagne s'implique dans les objectifs gouvernementaux d'ouverture de 20 000 postes en IAE et est en cela salué par le Ministère du Travail et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Cet AMI vise aussi à rendre visibles les projets Cocagne auprès des acteurs des territoires pour mobiliser une communauté d'appuis institutionnels, financiers, agricoles, etc.

PROFILS DES PROJETS

Sur les 14 membres de la « promo Cocagne 2021 », 50% des projets sont situés en Nouvelle-Aquitaine, 20% en région Haut-de-France. 5 projets sont dans une phase « d'émergence » (1ère année de production prévue en 2024), 5 en cours d'installation (première saison de production prévue en 2023) et 3 sont en activité (première saison de production en cours).

Ces projets peuvent être classés en trois catégories :

- Des projets de micro-ferme (Trichon - Noeux Environnement - Râteleurs - Périgueux) : la production est un « prétexte », les activités sont de bien vivre alimentaire, d'éducation populaire, de dynamique citoyenne et d'animation du territoire.
- Des projets dans la moyenne des Jardins actuels : de 3 à 6 ha, la diversification d'activité est relativement intégrée au modèle économique.
- Des « grands jardins » en devenir, axé sur la

production : jusqu'à 7-8 ha à moyen terme (5 ans) pour 4 projets (échancier de développement parcellaire progressif).

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Le Réseau Cocagne accompagne ces porteurs de projet sous forme d'un « parcours », proposant des temps collectifs (formation-action), un stage-immersion, un suivi personnalisé et l'intégration à la vie associative du Réseau.

DIAGNOSTIC DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENTS

Les porteurs de projets bénéficient tous d'un suivi individuel par téléphone/visio sur les avancés des projets sur les différents axes (structuration du projet social et d'insertion, construction de l'outil de production agricole, accroche territoriale et partenariale du projet, écriture et réalisation des prévisionnels d'investissement et structuration économique).

Ces entretiens sont traduits en besoins d'accompagnement qui peuvent trouver leur réponse dans les accompagnements collectifs, formations, ou dans les échanges entre pairs, ressources documentaires, appui de l'équipe du Réseau Cocagne ou de partenaires externes.

DES GROUPES DE TRAVAIL POUR PRIVILEGIER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

2 groupes de travail ont été créés

- « Groupe de travail Bordeaux Métropole » (Les Râteleurs, GPV, Deux Bouts, Régie de Territoire du Lot, Culture d'envol et des porteurs de projet INAE.)
- « Groupe de Travail restauration collective » (3S, Mairie de Pons, GPV Bordeaux, Jardin d'Esia, Régie de territoire du Lot, Culture et Insertion, Les fabrigands).

La stratégie de construction de bâtiments

La construction d'un bâtiment est un moment clé dans la vie d'un jardin d'insertion. Afin d'obtenir un outil adapté à l'activité et à la réalité d'un jardin de Cocagne, il convient de respecter des prérequis en matière de titre d'occupation et d'autorisation administrative, de vision spatiotemporelle du jardin, de portage de projet et de financement.

Jean-Pierre Gotard et Vincent Paret d'Oasis (Saint Just Saint Rambert- 42), qui disposent d'une solide expérience en auto-construction, ont présenté les prérequis à respecter ainsi concernant les différentes problématiques : titre d'occupation et autorisation administrative, Vision spatiotemporelle du jardin (circulation des biens et des personnes), portage de projet et financement.

20% des jardins ont participé à ce webinaire.



2 Pérenniser son modèle économique

La réponse commune à l'appel à projets FDI exceptionnel en 2020 et la pandémie ont fortement développé les échanges entre les adhérents du Réseau Cocagne. Ce sont ainsi plus de 80 jardins qui ont bénéficié de 6 millions d'aides de l'État en matière d'investissement. La nomination de référents Jardin dans l'équipe du Réseau a également permis de suivre de façon plus fine vos besoins d'accompagnement. Résultat : sur 2021, seul 1 Jardin n'a bénéficié d'aucune action d'accompagnement.

Dans le cadre du projet « Travail et transitions » lauréat de l'appel à projets FDI exceptionnel de la DGEFP à la suite du plan de relance, le Réseau Cocagne a proposé 4 axes dédiés au changement d'échelle :

1. Renforcement de la production & Plan serres,
2. Changement climatique & irrigation,
3. Commercialisation & transition numérique
4. Développement territorial & écozones alimentaires.

Chaque jardin a pu déposer un dossier sur l'un de ces 4 axes et peut notamment bénéficier d'un accompagnement dans le domaine économique, financier et fiscal.

L'ÉTUDE ET LA FORMATION FISCALITÉ

Le Réseau Cocagne a mandaté un expert-comptable, après mise en place d'un appel d'offres, afin d'élaborer une étude. Cette dernière avait pour objectif de défricher les grandes problématiques sur ce sujet : quel risque fiscal pour les jardins non assujettis aux impôts commerciaux, quelles conditions et modalités les plus optimales de la fiscalisation. Diffusée lors des réunions régionales et dans la lettre d'informations, elle a été suivie par une session du 11-13 octobre 2021 à Vauhalla qui avait pour objet d'approfondir les problématiques de l'étude et apporter des premiers éléments de réponses adaptées à la réalité des jardins participants

L'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER INDIVIDUALISÉ

Le Réseau Cocagne a proposé aux Jardins de Cocagne en 2021 un accompagnement individualisé économique et financier mis en œuvre par les associations territoriales de France Active. Il intègre les dimensions suivantes :

- un diagnostic de la structure,

- la définition, la priorisation et le traitement de problématique
- un accompagnement à la projection des projets sur 3 ans avec différents scénarii,
- un travail sur les outils de pilotage.

Cet accompagnement va se mettre en place durant de 3 à 6 mois à partir de septembre 2021. 15 jardins sont inscrits à cet accompagnement : 3 jardins en création, 9 en consolidation et 3 en développement.

Dans ce contexte, un webinaire a été organisé le lundi 7 juin autour des outils financiers à mobiliser pour répondre aux besoins de trésorerie afin de présenter les outils d'avance de trésorerie tels que Le Prêt Relève Solidaire de France Active. 14 jardins de Cocagne y ont participé.

L'EXPÉRIMENTATION NATIONALE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AVISE

En septembre 2020, le Réseau Cocagne a sollicité l'AVISE, qui gère le centre de ressources « DLA Insertion par l'activité Economique » afin de lancer une expérimentation nationale destinée aux jardins d'insertion sur le thème des filières (définition d'une filière, ancrage territorial dans une logique de filière et modèle économique dans une logique de filière). Cela consiste notamment en trois ateliers collectifs qui ont eu lieu entre mars et avril .

LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE TEST « OUTIL DE PILOTAGE ÉCONOMIQUE »

Chantier Ecole a sollicité le Réseau Cocagne en vue d'adapter aux jardins d'insertion leur outil de pilotage destiné aux Ateliers et Chantiers d'insertion.

Le Réseau Cocagne a constitué un groupe de 6 jardins disposant de la double d'affiliation en vue de tester l'outil existant et de formuler des propositions de modification.

Le groupe s'est réuni le 7 avril 2021 en visioconférence afin de présenter l'outil et la démarche. Une phase de test s'est déroulée jusqu'à la fin du premier semestre. Une visioconférence s'est déroulée en juillet 2021 afin de recueillir les propositions des participants.

Cette démarche présente plusieurs intérêts :

- Renforcer le pilotage économique des adhérents du Réseau Cocagne
- Adapter un outil existant
- Développer des projets opérationnels inter réseaux



Les réunions régionales changent de format

Pour la première fois depuis 3 ans, a minima une réunion s'est tenue dans l'ensemble des régions. En effet, s'est déroulée en décembre 2021 la première réunion régionale Dirigeants Ile-de France depuis 3 ans.

Un schéma type d'organisation des réunions présentiels

- Chaque jardin membre accueille à tour de rôle la réunion régionale.
- Le matin est consacré à une visite du jardin, à une présentation d'un projet structurant et/ou innovant du jardin et aux informations régionales.
- En fin de matinée, les participants travaillent sur des projets communs : dossier de demandes mutualisés et collectifs, élaboration de plaquette régionale.
- L'après-midi est destiné à l'étude d'une problématique et à la présentation d'informations nationales

et les groupes de pairs

Ces nombreux échanges ont permis de développer la connaissance et la confiance entre l'ensemble des acteurs. Il est désormais possible d'envisager des actions communes au niveau régional visant à accroître la notoriété des Jardins de Cocagne et à bénéficier de nouveaux financements pour des actions existantes ou ne pouvant être mises en œuvre faute de financements.

La première étape consiste en l'élaboration de plaquettes régionales présentant les jardins et leurs apports pour le territoire. D'ici la fin du premier semestre 2022, les 10 régions Cocagne disposeront d'un support de présentation dont la transmission est le préalable à un rendez-vous avec les institutions régionales.

Ensuite, l'enjeu est de rencontrer ensemble différentes institutions régionales publiques comme privées.

3 Faciliter l'accès au soutien des fondations

Le Réseau Cocagne construit des partenariats avec les acteurs privés pour collecter des fonds qui sont redirigés vers nos adhérents.

LES APPELS À PROJETS

En partenariat avec des fondations engagées dans l'insertion socio-professionnelle et la transition alimentaire, le Réseau Cocagne a organisé 5 appels à projets auprès des Jardins en 2021.

Ce dispositif leur permet de accéder à des soutiens financiers pour des investissements liés à la production maraîchère, la diversification des activités, leur fonctionnement quotidien, des projets d'accessibilité alimentaire, etc.

Cette année, - avec le Fonds Agir pour l'Emploi EDF, la Fondation Vinci pour la Cité, la Fondation Carrefour et la Fondation JM Bruneau - ce sont ainsi **62 projets d'investissements des Jardins qui ont été soutenus pour un total de 625 000 €.**

LES LIENS AVEC LES FONDATIONS

Le Réseau Cocagne est également en lien avec certaines fondations (Fondation AG2R, FAPE ENGIE) pour valoriser et porter les demandes de soutien de nos adhérents effectuées directement à ces fondations.

En 2021, **5 projets d'investissement ont ainsi été portés par le Réseau Cocagne auprès de la Fondation AG2R, sur des montants compris entre 10 000 et 15 000 €.**

LE PROGRAMME PANIERS SOLIDAIRES

Pour soutenir financièrement les Jardins participants au programme Paniers Solidaires, le Réseau Cocagne construit des partenariats avec les acteurs privés.

La Fondation Polliniser l'espérance mais aussi des entreprises sont engagées à nos côtés en 2021 : Edenred, Naturalia, Botanic.

Les entreprises récoltent des fonds auprès de leurs clients via plusieurs dispositifs :

- 2 mois par an, Naturalia propose d'arrondir le montant des achats à l'euro supérieur par l'arrondi en caisse. Cette année, l'enseigne a également mis en rayon une gourde écologique et solidaire dont les bénéficiaires ont été entièrement reversés au Jardins participants au programme Paniers Solidaires.

- Edenred permet aux 7 millions d'utilisateurs de Ticket Restaurant® de faire don de leurs titres pour soutenir le programme.

Depuis juin 2021, ce don peut aussi s'effectuer par voie dématérialisée via l'application MyEdenred.

Près de 90 000 € ont ainsi été récoltés au bénéfice du programme.

Gourde écologique et solidaire vendue par Naturalia au bénéfice du Programme Paniers Solidaires



PANIER(S) SUR ABONNEMENT

Panier DUO - 11€

Panier FAMILLE - 16,10€



Cocagne Bio

Déploiement et améliorations du logiciel de commercialisation

Au sein de la société coopérative Jardin d'octets, Le Réseau Cocagne a accompagné en 2021 le déploiement du logiciel dans les jardins intéressés. Développé depuis l'été 2020, le logiciel Cocagnebio permet aux jardins de gérer leurs ventes et de suivre les abonnements de leurs adhérents.

2 webinaires de présentation collective ont été réalisés au printemps 2021. Un accompagnement individuel à la transition vers l'outil a été également mis en place.

23 jardins au total ont été formés à l'utilisation initiale du logiciel en 2021. Cela porte donc à 35 le nombre de jardins utilisateurs.

Deux sessions de formation de 4 séances ont été animées pour permettre aux jardins de se perfectionner dans l'utilisation du logiciel au cours du second semestre 2021.

Un travail important est mené autour de l'évolution fonctionnelle du logiciel

en 2021. Les différentes fonctionnalités repérées ont été regroupées par sujets puis soumises au vote des jardins pour définir l'ordre de priorité. Les évolutions retenues sont discutées dans le cadre d'ateliers dédiés visant à formuler les besoins et à les compiler dans un cahier des charges. Après la phase de développement informatique, les nouvelles fonctionnalités sont testées (phase de recette) puis validées. Une communication est ensuite menée auprès des utilisateurs pour faire connaître ces nouvelles fonctionnalités.

Parmi les évolutions réalisées, on trouve une amélioration des fiches clients et des modes de paiement disponibles, une simplification de la gestion des abonnements et la mise en place d'alertes pour le jardin lorsque des actions sont effectuées par les adhérents via leur espace client en ligne.

4 Vers de nouveaux modèles économiques

PROMOUVOIR LES PROCESSUS COLLECTIFS ET UNE HORIZONTALITÉ DES ACTIONS

La volonté du Réseau Cocagne est de développer l'interconnaissance de ses adhérents ainsi qu'une manière d'échanger les informations, les pratiques et les expertises de façon la plus horizontale possible dans une logique de coconstruction.

L'intérêt d'un groupe de pairs qui ne se trouvent pas en situation de concurrence permet d'instaurer la confiance, ferment indispensable pour mettre en place les objectifs suivants : partage, échange de pratiques, mutualisation des expériences et savoir-faire de chacun, construction d'expertise et capitalisation des informations.

Les groupes mis en place

Le Groupe « Grands jardins » s'est réuni 2 fois en 2021. Ces réunions ont :

- joué le rôle d'espace de parole pour des Directeurs confrontés à des charges de travail conséquentes et à un environnement changeant et non sécurisé.
- permis d'échanger les bonnes pratiques sur des sujets techniques (comptabilité analytique, gouvernance et relations Présidents/directeurs) et de travailler sur des référentiels technico-économiques communs.

Le groupe « Ensembliers » concerne le groupement de structures disposant d'agréments (ACI, EI, ETTI, CHRS, etc...), d'activités (hébergement, organisme de formation, Service à la personne, etc.), de modes de fonctionnement et de convention collectives différents. La première réunion présentielle a eu lieu le 9 juin au Jardin des deux Rivières à Plourivo (22). Le groupe s'est penché sur l'intérêt croisé :

- Pour un ensemblier d'intégrer un atelier et chantier d'insertion en maraichage biologique.
- Pour un jardin d'insertion de faire partie d'un ensemblier.

Le groupe « Ruralité » rassemble les Jardins de Cocagne situés en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) soit 15 % du total. Les Jardins ont exprimé le besoin d'explorer sur les spécificités d'un Jardin de Cocagne en milieu rural. Il est à noter par exemple que ces jardins présentent des spécificités, comme un chiffre d'affaires légumes inférieur d'un tiers à la médiane nationale. 2 visioconférences ont eu lieu le 26 janvier et le 4 avril 2021.

La première a eu pour objet d'identifier les 3 grandes problématiques : spécifiques à la ruralité

(commercialisation, mobilité et emploi) et de présenter deux démarches de commercialisation innovantes répondant aux enjeux de renforcement du lien social (Choloromobile) et de développement des liens ville/campagne dans une visée d'accessibilité alimentaire (livraison de paniers à des familles précarisées du 18^{ème} arrondissement de Paris).

La visioconférence du 6 avril a permis de travailler sur l'une des trois problématiques spécifiques à la ruralité: commercialisation, mobilité et emploi. En effet, deux jardins ont présenté.

La première réunion présentielle a eu lieu le 9 septembre à la Régie rurale du Plateau à Vaillant (52). Cela a permis de travailler davantage les avantages et les inconvénients d'un jardin en milieu rural. Cette réunion a également permis de présenter des exemples concrets d'actions en milieu rural : la visite de la Régie rurale du Plateau et le projet « Les p'tites cantines » du comptoir fraternel.

SÉMINAIRE COCAGNE-ATEMIS « LES NOUVEAUX MODÈLES COCAGNE » - 2^{NDE} PROMOTION

Sur 2019-2020, une quinzaine de jardins ont participé à la recherche-action Cocagne-Atemis qui avait pour objectif d'armer conceptuellement et méthodologiquement les Jardins engagés dans la transformation de leurs modèles. Trois thématiques ont été travaillées, entre apports de doctrine et retours d'expérience de terrain des Jardins : l'organisation du travail, le modèle économique de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) et la stratégie territoriale.

Fort de cette expérience, le Réseau Cocagne a décidé de poursuivre ce travail collectif en proposant à une seconde promotion de 10 jardins d'à leur tour travailler un nouveau modèle de développement. Sur les 10 séances de deux jours prévues, à ce jour, 2 ont été réalisées autour de la première partie : l'organisation du travail. La seconde thématique commencera en janvier 2022.

Ce corpus théorique nourrit, soutient et accompagne un changement de paradigme, outille cette nouvelle trajectoire empruntée par Cocagne depuis plusieurs années (développement multi-serviciel, coopération interne et externe, valorisation des externalités non monétaires etc...), et qui se manifeste entre autres, dans sa forme opérationnelle par l'émergence d'écopoles alimentaires.

5 La maison cocagne,

Un engagement total en 2021.

Un bilan qui appelle des décisions.



Ce projet de dix ans a été inauguré en septembre 2019 avec l'ambition de s'inscrire dans son territoire, de devenir un lieu de formation aux enjeux pratiques et théoriques de la transition écologique et sociale, d'être un point de rencontre, d'échanges et de réflexion entre praticiens, les faiseurs, et théoriciens, les chercheurs, sur les enjeux d'une transition écologique à dimension sociale.

COMPOSER AVEC UN CONTEXTE CONTRAINT

Après un démarrage avorté en 2020 par la crise sanitaire, l'équipe de la Maison est restée mobilisée en 2021, encore impacté par les restrictions sanitaires. On saluera particulièrement l'implication de Céline Méru et Patrice Crochin qui ont su faire vivre toutes les dimensions du projet.

Avec 42 événements, ce sont près de 1000 personnes qui se sont croisées sur le site qui a accueilli des entreprises (AG2R, Deloitte etc.), des associations partenaires ou qui le deviendront (Finansol, Colibris etc.), les collectivités locales (Plateau de Saclay), des universitaires (collectif de recherche belge), des fondations (Chanel, Vinci etc.), les jardins de Cocagne, et le réseau pour ses événements.

Quel que soit le motif de la venue (séminaire de recherche, conférence, découverte, formation etc.), les participants ont pu s'imprégner de toutes les dimensions du projet.

Le partenariat avec le mouvement de Cuisine Nourricières a permis d'inscrire la Maison Cocagne comme acteur du Bien vivre alimentaire que ce soit dans l'animation d'atelier, l'offre de restauration sur site, les formations et bien entendu les retrouvailles des acteurs du BVA eu sein du réseau.

Le Jardin pédagogique a montré ses premières pousses grâce à la contribution de Salut'erre, servant ainsi de terrain de formation et de découvertes pour tous les publics.

La Maison Cocagne a également renforcé son ancrage local et citoyen en ouvrant ses portes lors des Randos Durable organisés par l'inter collectivité ou en accueillant un groupe d'enfants et de parents avec l'association « Ma Chance Moi Aussi ». Les écoles locales ont montré aussi leur intérêt pour le projet sans pouvoir le concrétiser en raison du Covid.

MAIS UN PROJET TROP FRAGILE ET TROP ÉLOIGNÉ DES FONCTIONS DE LA TÊTE DE RÉSEAU

Malgré toutes ces initiatives portées par le seul Réseau, la Maison Cocagne peine à trouver son « modèle économique » (cf. rapport financier). Si nous savons valoriser et partager notre vocation d'intérêt général (séminaires internes, formations, festival alimentaire), réussir à équilibrer reviendrait à s'engager définitivement dans l'événementiel d'entreprise. Un autre métier, des investissements lourds pour rendre attractive notre offre sur un marché concurrentiel, tout cela dans un contexte incertain. D'expertises en expérimentations, nous avons déjà tenté beaucoup.

En conséquence, le CA s'interroge sur la pertinence de cette logique pour le risque qu'elle fait peser ce projet sur le Réseau Cocagne et son impact sur son projet au service des adhérents. Des mesures devront être prises pour limiter cette zone de risque en 2022.

42 événements organisés (dont la moitié en interne)

Sur **82** journées au total

957 visiteurs accueillis

1 flyer réalisé & **1** site web

LE RÉSEAU COCAGNE EST SOUTENU NOTAMMENT PAR :

Partenaires publics financiers



Partenaires privés financiers



Il nous soutiennent aussi via les microdons et LDDS :

Jacquet Brossard, l'Occitane, Nhood, LBP AM, Naturalia, MACIF, LCL; BPCE

Par ailleurs, le Réseau Cocagne a bénéficié de mécénat de compétences en 2020 de la part de Atos, BNP Paribas, Mind7 Consulting et Orange.

Direction de la publication : Julien Adda, directeur national du Réseau Cocagne

Conception - réalisation : Equipe du Réseau Cocagne

Crédits photos ou illustrations :

P.1 Jardin de Cocagne de Thaon-les-Vosges P.3 Jardin de Cocagne Parenthèse © Luc Benevello - P.4 Réseau Cocagne - P.6 Jardin de Cocagne de la Voie Romaine - P. 8 © Jean-Philippe Berger - P. 8 © Fondation-Bettencourt-Schueller - P. 8 Jardin de Cocagne de Thaon-les-Vosges © Alain-Ponticelli - P. 14 Jardin de Cocagne des Gorges de l'Aveyron - P.16 Maison Cocagne - P.19 Graine-de-Cocagne_St-Marcel-les-Valence - P.22 Graine de Soleil - P.23 Graine en main - P.25 Jardins de la Solidarité © Jean-Philippe Berger - P.26 Graine en main - P. 31 Jardin de Cocagne de Haute-Garonne - P.32 © Jean-Philippe Berger - P.38 La Formidable Armada - P.49 Jardin de Cocagne de Thaon les Vosges - P.54 Jardin de cocagne de Chennevieres - P.55 Naturalia



Le Réseau de **Cocagne**

Le Réseau Cocagne rassemble plus de 100 structures d'insertion par des activités économiques environnementales (maraîchage biologique, espaces verts, filières alimentaires biologiques ...) et 13 porteurs de projets. Ces structures partagent et défendent des valeurs communes (cf. ci contre).

Valeurs communes :

- > Refus des exclusions et de toute discrimination
- > Actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement.

Réseau Cocagne

Tél. : 01 43 26 37 84

Siège social : 4 rue des arpentis, 91430 VAUHALLAN

email : rc@reseaucocagne.asso.fr - site : www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 - Siret : 425 053 212 00030 – APE : 9499Z



**RÉSEAU
COCAGNE**